

SOCIÉTÉ

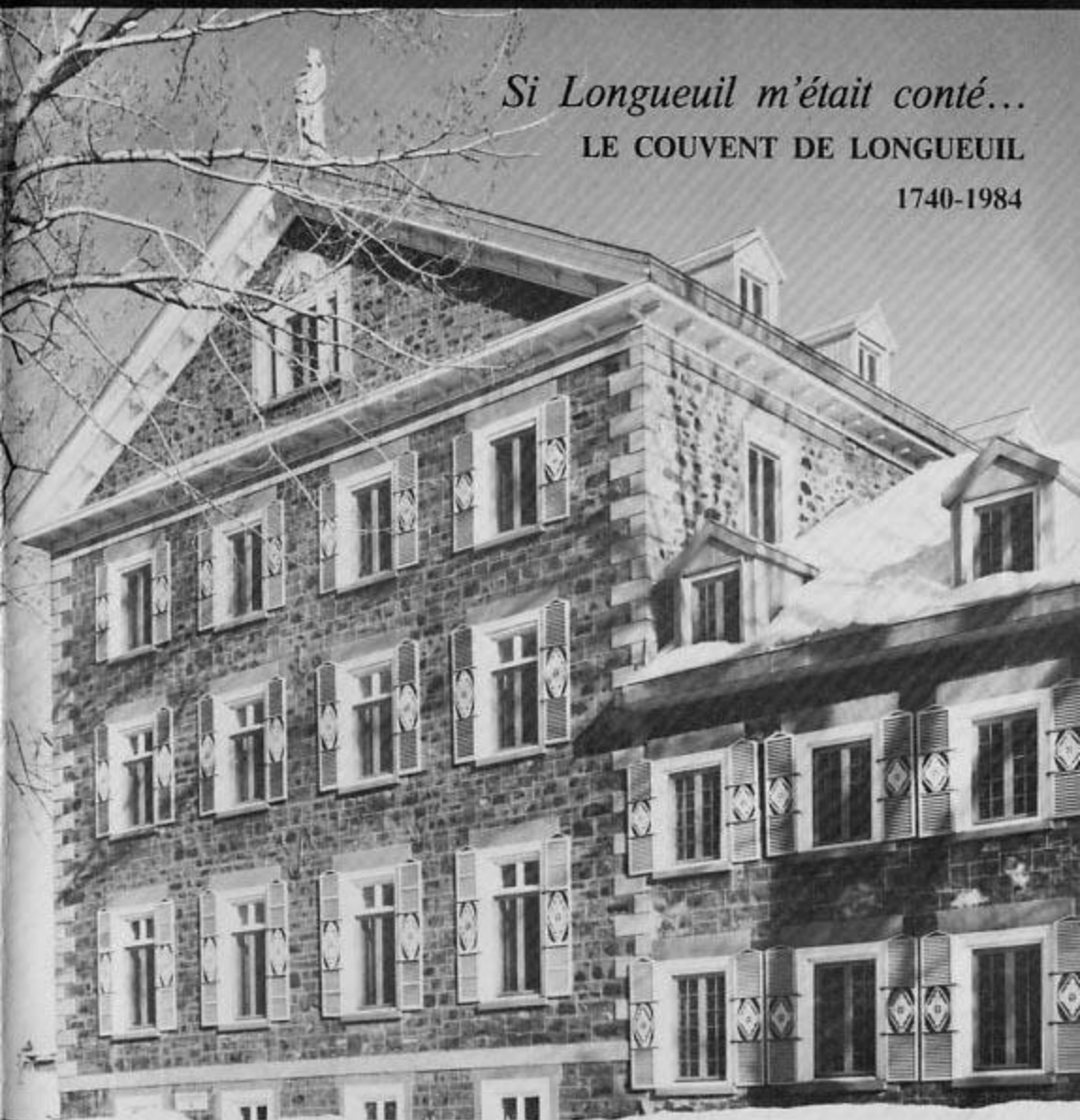
LONGUEUIL

d'HISTOIRE DE

Si Longueuil m'était conté...

LE COUVENT DE LONGUEUIL

1740-1984



Cahier n° 18 - Prix: 3\$

Longueuil 1987

**Société
d'histoire
de Longueuil**

B.P. 175, succursale «A»
Longueuil

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale
du Québec
Bibliothèque nationale
du Canada

Quatrième trimestre 1987

ISSN: 0315-0615

Copyright Cahiers de la
Société d'histoire de Lon-
gueuil, 1974.

(Composé par Imprimerie
Laprairie Inc. et imprimé à
Longueuil sur les presses
de Pratt & Whitney Ca-
nada Inc.)

Rédaction en chef et
secrétariat de rédaction:
Édouard Doucet

Maquette:
Jacques de Roussan

Page couverture:
*aile Saint-Joseph réalisée
en 1851 d'après les plans
de Victor Bourgeau. La
statue au fronton est pro-
bablement de l'architecte-
sculpteur.*
(Photo Paul Doucet)

Comité de révision:
Louise Doucet
André Favreau
Louis Lemoine
Archivistes SNJM

MEMBRES ACTIFS

Archambault, André G.
Arès, Julien
Barette, Caroline
Beauchamp, Jacques
Beauchemin, Yves
Beauregard-Malak, Ève
Beauregard, Marthe F.
Beauvais, Jacques
Béchar, Micheline
Béland, Gilles
Bélanger, Paul-A.
Bergeron, Jeannine
Bergeron, Line
Bertrand, Florence
Binette, J. Gérard
Binette, Yvette
Biron, Claude
Boisjoly, Rachel
Bourdages, Gaétan
Bourdon, Serge
Bouthillier, Alice
Brault, Jean-Raymond
Brault, Jean-Rémi
Brousseau, Roland
Camaraire, André
Carrier, Maurice
Chagnon, Paul-Henri
Chartrand, Marcelle J.
Cinq-Mars, Gilberte
Clément, G. Raymond
Coallier, Louis J.
Coallier, Madeleine
Colpron, Pierre
Côté, Jean-René
Côté, Suzanne
Couillard, Simone
D'Aigle, Jeanne
De Noncourt, Louis
Derome, Antoinette
Desjardins, Gérard
Dix, Hélène
Dzieli, Julien
Doucet, Bruno
Doucet, Édouard
Doucet, Louise
Doucet, Pascale
Ducharme, Émile
Dupuis, Hélène
Énard, Michel
Farbault, Claude
Favreau, André
Favreau, Berthe
Favreau, Nicole
Felteau, Cyrille
Florimond, Marie
Fontaine, Patricia
Fortin, Jacques C.
Fournier, Marcel
Garand, Claire
Garand, Fernand
Gélinas, Réjane L.
Giguère, G.-Émile
Granger, Danièle
Grenier, Paul A.
Grenon, Alice
Handfield, Claire
Hurtubise, Pierre
Klein, Lucille
La Branche, Jean-Louis
Labrecque, Jacques
Lachance, Claire
Laframboise, Gérard
Lambert, Pierre
Lamothe, Claude
Laplante, Claire
Larose, Gilles
Lavallée, Gilles
Lavallée, Pierrette
Laxton, Raymond
Lebrun, Antonio
Leduc, Aurèle
Le François, Lucien
Léger, Jean-Marie
Lévesque, Bernadette
Lemoine, Louis
Lemoine, Nicole
Lemoine, Sabin
Lemoine, Édouard
Léonard, Suzanne
Lepage, André
Lessard, Roch
Lessard, Rodolphe
L'Heureux, Jean
Limoges, Marguerite
Lussier, Françoise
Maltais, Roger
Mantha, Michel
Martineau, Donat
Ménard, Serge
Mercille, Claire
Mercille, Pierre
Meunier, Yvette
Monarque, Antoinette
Palander, John
Paré, Yves
Payant, Pauline
Pearce, Marie E.
Picard, Georges
Pilon, Denise
Prévost, Robert
Racine, Paul
Rizzoli, Honoré
Roussan, Jacques de
Roux, Jacques
Roux, Mimie
Roy, Jean-Charles
Saint-Aubin, Pierre
Sainte-Marie, Richard
Saint-Onge, Viviane
Sauvé, Danielle
Sawyer, Jules
Seguin, Émilienne
Seguin, Lorraine
Tanguay, Gérard
Thériault, Ernest N.
Tougas, Rémi
Toutant, Thomas
Traversy, Paul
Trudeau, Yolande B.
Trudel, Marcel
Vasil, Michael
Véronneau, Gilles
Viger, Gabrielle
Wylie, Thomas
Yannone, Marthe

Si Longueuil m'était conté...

**LE COUVENT
DE LONGUEUIL**

1740-1984

par Diane LeBlanc

Présentation

Si les pierres du vieux couvent de Longueuil pouvaient parler, elles évoqueraient plus de deux siècles d'histoire.

Depuis 1740, l'architecture de l'édifice s'est modifiée à plusieurs reprises pour répondre aux besoins de l'heure. Ainsi, en 1984, la vieille maison de pierre a été complètement rénovée pour affronter désormais l'usure du temps et demeurer un vivant témoin de notre histoire.

Aujourd'hui, par la publication de cette brochure, la Société d'histoire de Longueuil répond à un besoin de la population qui désire toujours mieux connaître les richesses de son patrimoine.

Ce présent travail, effectué grâce à une subvention du programme fédéral Défi 86, est l'œuvre de Madame Diane LeBlanc. Je tiens à la féliciter pour son esprit méthodique et sa conscience professionnelle. Elle a su, par sa ténacité et son initiative, accumuler en quelques mois une documentation assez importante qui facilitera certainement les recherches futures.

Je tiens à remercier, tout spécialement, la Société d'histoire de Longueuil et son dynamique président, Monsieur Édouard Doucet, pour la réalisation de cette intéressante publication.

Claire Laplante, s.n.j.m.
archiviste

Introduction

Dans la foulée d'une recherche sommaire effectuée dans le cadre du cours d'architecture traditionnelle au Québec offert par l'Université du Québec à Montréal, j'ai eu l'occasion d'approfondir le sujet grâce au programme fédéral Défi 86.

Mon travail de session pour ce cours s'était limité à une analyse des différents volumes écrits sur la paroisse de Longueuil et sur la communauté des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. Dans ces ouvrages et avec la collaboration de Sœur Claire Laplante, archiviste de la congrégation, j'avais remarqué une lacune quant aux renseignements disponibles. Il me fallait approfondir le sujet en recherchant les documents originaux d'époque. C'est le but que je me suis fixé pour ces douze semaines de recherche.

Ce présent document constitue l'aboutissement de mon travail. Malheureusement, il y a encore des éléments manquants; un peu plus de temps m'aurait été nécessaire pour poursuivre mon travail et quelques embûches, qui sont le lot de tout chercheur, ne me permettraient pas de pouvoir éclaircir certains points. Au moins ai-je pu reconstituer les grandes lignes du cheminement des familles qui furent impliquées dans l'histoire architecturale du couvent de Longueuil.

D.L.

L'histoire architecturale du couvent de Longueuil découle principalement de deux familles reliées entre elles par le mariage d'une fille Briquet et d'un fils Roussel. C'est en 1740 que le tout débute et se poursuit jusqu'en 1840 pour eux. Ainsi tous les événements que je vais citer gravitent autour de ces gens qui ont formé cette lignée.

Le tout débute avec Louis Briquet dit Lefebvre, né à Sainte-Marie-Outreleau dans le diocèse de Coutances (Normandie) en France. Grâce à sa date de décès, le 12 juin 1768, qui indique en même temps son âge (66 ans), on peut établir qu'il est né en 1702. Il était fils de Macrin et Catherine Mazure.¹

Concernant la date et l'endroit de son arrivée en Nouvelle-France, je n'ai pas trouvé de renseignements précis. M. Louis Lemoine, de la Société d'histoire de Longueuil, a relevé, lui, la présence de Briquet à Longueuil le 11 août 1732, quand ce dernier devient le parrain de Louis Deniau. Mais cela ne veut pas dire qu'il y est établi car, en parcourant les étapes de sa vie, le lecteur pourra constater que Briquet est un grand voyageur : il retournera en France, mariera une demoiselle de Québec, possédera des terrains un peu partout dans la région de Montréal (Longueuil, Boucherville, Beloeil, La Prairie, etc.). Et tous ces éléments sont sûrement liés à ses métiers de marchand et de négociant qui l'obligent à faire de nombreux déplacements. Mais ce sera bien à Longueuil qu'il s'établira. Le baron de Longueuil lui concède un premier contrat d'emplacement le 7 mai 1736 (résilié le 16 juillet 1740).² Il y en aura un deuxième datant du 30 novembre 1738³ mais Briquet revendra le 9 août 1740 à Pierre Bray dit Labonté.⁴ En fait, Louis Briquet conservera deux terres à Longueuil qui reviendront à sa succession : il s'agit, en premier lieu, d'une terre achetée d'Antoine Lamarche le 1^{er} mai 1740 :

«[...] une terre Et Concession Seize et Scittuez dans laBaronnie deLongueuil Cote dadoncourt de LaContentance de deux arpents deterre de frond Sur Vingt deprofondeur; tenant Lad. Con^{on} pardevant auRuiss.^s S'antoinne, parderriere aux terres depotvin, d'un Coté aJoseph Benoist Et dautre Coté apréfontaine;» [...]»⁵

La côte d'Adoncourt citée dans le document se trouve aujourd'hui située au niveau du chemin de Gentilly à Longueuil mais ce n'est pas à cet endroit que Briquet s'établira. C'est la concession du 10 août 1740⁶ qui recevra la résidence permanente du sieur Louis Briquet et qui deviendra plus tard la partie centrale du couvent des Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

«Con^{on} par Mad^{me} Longueuil aloiis briquet dit Lefebvre [...] un Emplacement de Cent huit pieds deterre de frond Seize Et Scittuez dans la Baronnie de Longueuil Sur Cent Cinquante pieds deprofondeur; tenant Led. Emplacement d'un Bout Sur Ledevant au Sud Est (du chemin) du Roy qui decent de LEglise pour aller au Reposoir par derriere a Lad. dame Seg^{me} d'un Coté a Lad^e dame Seig.^{se} et dandré Lamard pere Et dautre Coté a Lad^e dame Seig^{me} ainsy que Letout Se poursuit Et Comporte» [...]»⁷

Arrive l'obligation d'Étienne Campeau, forgeron, le 17 août 1742 et qui révèle ceci : «Fait et passé dans la maison du sieur Créancier (Louis Briquet)».⁸ Avec ces diverses informations, on peut établir l'érection de la résidence de Louis Briquet entre 1740 et 1742.

Entre-temps, notre M. Briquet a épousé le 30 mai 1742 Marie-Anne Michelin, fille de Jean-Baptiste et Madeleine Maillou (2^e mariage) de Québec. On retrouve leur contrat de mariage dans cette ville chez le notaire Jacques Pinguet.⁹ Il est intéressant de noter que M. Michelin était lui aussi négociant et qu'il faisait peut-être affaire avec Briquet. Une recherche dans ce sens reste à faire car je n'ai malheureusement pu le faire. Mais, grâce aux registres de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, j'ai pu relever que leur union avait produit six enfants: Marie-Louise, Marie-Anne, Marie-Catherine et Marie-Françoise et deux garçons: Jean-Louis-François et Jean-Baptiste (qui ne vivra que quelques jours – voir Annexe I). De cette famille, je n'ai pu suivre que les cheminements de Marie-Louise et Marie-Catherine qui se sont mariées toutes deux à Longueuil. Le contrat de mariage de Marie-Louise Briquet avec Amable Bissonette Lafavry est capital pour l'histoire architecturale du couvent. Il contient les informations suivantes:

«[...] Lesdits S^r Louis Briquet et Dem. Marie Anne Michelin son épouse de luy autorisée comme dessus donnent cedent transportent et delaisent par ces dites presentent en avancement de leurs futures Successions a ladite demoiselle Marie Louise Briquet future épouse leur fille ce acceptante pour elle Ses hoirs et ayant causes pour ce autorisée de Sesdits pere et mere a Savoir La juste moitié De tous Les bâtimens consistant en une maison de pierre et maçonnerie de quarante six pieds et demi de long Sur trente cinq et demi de large dans laquelle ils sont demeurant. Item un hangar de Soixante pieds de long Sur environ vingt quatre pieds de large tout de pierre et maçonnerie, et autres petits batimens Sur le meme emplacement a l'utilite de la maison [...]».¹⁰

Nous avons ici les dimensions de la maison de Louis Briquet en plus de celles du hangar. On ne retrouvera une telle description qu'en 1769 lors de l'inventaire après décès d'Amable Bissonette Lafavry, époux de Marie-Louise Briquet et qui reprendra textuellement leur contrat de mariage.¹¹ Les deux actes stipulent l'existence de la terre de la côte d'Adoncourt.

Au sujet de Marie-Catherine, celle-ci est importante dans le sens que ce sont ses fils qui obtiendront la succession de Louis Briquet. Le 3 février 1765, son contrat de mariage est passé chez elle à Longueuil et en compagnie de sa mère seulement: «Fut présent Dame Marie-Anne Michelin, épouse et procuratrice du Sieur Louis Briquet Lefebvre cy-devant négociant à Longueuil actuellement étant en l'ancienne France [...]».¹² Elle épouse Jean-Baptiste Roussel, fils de Joseph François et Madeleine Gauvreau de Québec. Jean-Baptiste vivait à ce moment à Berthier. Cet acte ne donne aucune information sur la maison Briquet.

Concernant Louis Briquet, la correspondance avec le directeur des services d'archives départementales des Deux-Sèvres, en France, nous confirme la présence du marchand à Niort: «Les Archives des Deux-Sèvres possèdent sous la cote E n.a. 1047 un dossier sur Briquet et sa famille, notamment de lettres d'affaires avec ses correspondants parisiens. On y voit qu'il était à Niort depuis au moins février 1764».¹³

De plus, on nous informe que son fils est mort à Paris le 6 juin 1766 et que Louis Briquet décédera à son tour le 12 juin 1768 à Niort dans la maison de Viard, marchand-cafetier, là où il pensionnait.

Les activités commerciales de Briquet semblent avoir été assez importantes. En 1750, il signait une procuration générale à sa femme et à Jean Lechelle pour vaquer à ses finances à cause de son départ pour la France.¹⁴ La création d'une société avec Jacques Lecomte de Montréal en 1752 lui servira pour vendre des marchandises venant de France: «[...] commerce de marchandises sèches, et liquides comme boissons, huile, vinaigre, mélasse».¹⁵ Mais ce n'est que pour 1765 que j'ai trouvé des documents m'affirmant sa présence en France. Le premier étant le contrat de mariage de Marie-Catherine à Jean-Baptiste Roussel et un second où un M. Jean Arès dit Sansfaçon donne une procuration à Briquet: «[...] Briquet, négociant demeurant en la ville de Niort en Poitou, auquel il donne plein pouvoir [...]».¹⁶

Resituons donc rapidement et chronologiquement les derniers événements:

1765: mariage de Jean-Baptiste Roussel et Marie-Catherine Briquet;

1768: décès de Louis Briquet;

1769: décès d'Amable Bissonette Lafavry, époux de Marie-Louise Briquet.

Pour connaître la suite, nous devons maintenant nous reporter à la lettre du département des Deux-Sèvres: Briquet se serait rendu en France pour recouvrer des fonds et des créances qui lui étaient dus. «Se sentant malade, il avait demandé à sa femme de venir le rejoindre, mais celle-ci n'était arrivée qu'après son décès, accompagnée de ses filles Marie-Anne* et Marie-Françoise et de son gendre, Jean-Baptiste Roussel».¹⁷ De plus, Marie-Louise s'y serait rendue aussi puisqu'elle se remarie à Niort le 31 décembre 1771 avec Pierre Violas. Cette information comme quoi elle va en France est confirmée dans une procuration de son mari, Amable Bissonette, le 4 août 1769, alors qu'il est encore vivant: «considérant que dame Louise Briquet son épouse est dans le cas de passer en Europe vacquer aux affaires de la succession [...]».¹⁸ Le 5 février 1770, Marie-Louise se trouve encore au pays puisqu'elle signe l'acte de vente de ses meubles.¹⁹ Entre cette date et son remariage en décembre 1771, sa mère Marie-Anne Michelon décède le 6 janvier 1771 et, le 15 novembre 1771, un compte daté à Niort est respectivement signé entre tous les héritiers Briquet. Malheureusement, je n'ai pu retracer ce document et les Archives départementales des Deux-Sèvres ne l'ont pas trouvé non plus. Il faudrait entreprendre des recherches plus poussées de ce côté. Car l'existence de ce document m'a été révélé dans l'inventaire après décès de feu Marie-Catherine Briquet, inhumée à Longueuil en juin 1772. Son mari Jean-Baptiste est sûrement

* Marie-Anne Briquet Lefèvre devient, en 1771, religieuse hospitalière de Saint-Joseph à l'Hôtel-Dieu de Baugé, Anjou, France. (Archives départementales des Deux-Sèvres).

De retour puisqu'il signe cet inventaire et que c'est lui qui est en possession du contrat de Niort. Pour revenir à la maison de Longueuil, il est stipulé au niveau des immeubles dans l'inventaire: [...] «un emplacement sur lequel est bâti une maison de pierre, un jardin clos avec ses dépendances».²⁰ Suivent les Papiers et Titres:²¹

Un contrat de concession passé devant Janvrin Dufresne du dix aoust 1740 pour l'emplacement de Longueuil au profit de Louis Briquet Cotté Inventorié	UN
Un contrat de concession passé devant M ^e Grisé le 16 aoust 1770 au profit de Jean-Baptiste Roussel pour la continuation de son emplacement à Longueuil (sic) Cotté Inventorié	QUATRE
Un contrat de mariage dud. Sr. Roussel et de La défunte Dame son Epouse passé devant M ^e Maziere (sic) endatte du 3 février 1765 Inventorié Cotté	CINQ
Un compte respectivement signé entre tous les héritiers Briquet datté à Niord le quinze novembre mil sept cent soixante onze Inventorié Cotté	SIX
Un procès verbal par Janvrin Dufresne du 18 novembre 1744 pour l'emplacement de Longueuil Inventorié Cotté	SEPT

Pour la famille Briquet, son histoire en Nouvelle-France se termine ici. C'est maintenant au tour de la famille Roussel à poursuivre le cheminement du futur couvent. Et les papiers que cette famille a laissés ne comportent pratiquement aucun renseignement sur le bâtiment qu'ils habitent. Pour ne pas confondre le lecteur, je vais poursuivre le texte de façon chronologique. Jean-Baptiste Roussel se remarie le 4 janvier 1773. Son contrat de mariage passé chez M^e François Racicot ne mentionne pas la propriété de Longueuil. Mais nous apprenons par la suite que lorsque Jean-Baptiste Roussel veut vendre des terres de la succession Briquet, il doit toujours faire une demande officielle aux représentants des tutelles et curatelles.²² Il ne semble pas avoir droit à cette succession directement; elle ira à ses enfants issus du mariage Briquet.

Sa deuxième épouse, Marie-Anne Soumande, meurt le 29 décembre 1783. Jean-Baptiste Roussel fait dresser pour elle un inventaire après décès qui comporte une liste de titres et papiers avec les documents mentionnés dans l'inventaire de Catherine Briquet, plus son contrat de mariage avec Marie-Anne Soumande.

C'est à ce moment qu'on s'aperçoit que Jean-Baptiste Roussel a des problèmes financiers. Une autre demande aux représentants des tutelles et curatelles, le 11 novembre 1785, nous indique qu'il doit vendre des terres: «lesquelles terres le dit exposant est dans l'impossibilité de faire valoir et lui sont plus onéreuses que profitables [...] et ce pour acquitter les dettes passives de la communauté avec Marie-Anne Soumande».²³ En 1788, il devra établir un compromis avec James Morrisson pour de la marchandise non payée.²⁴ À son décès, en 1792, son inventaire se lit ainsi:

«[...] Lesquels dits Joseph Bisset et Joseph Truteau ont dit et déclaré qu'ils n'avoient aucune connoissance que Ledit feu Sr Jean-Baptiste Roussel eut laissé en mourant aucuns

Lettre de Jean-Jacques Lartigue, ptre,
adressée à Niort à M^{lle} Françoise Briquet

Longueuil, 12.9^{bre}, 1803
Mademoiselle,

Vous deux lettres sont parvenues dans leur temps à leur adresse: Monseigneur l'Évêque de Québec qui depuis quelques années a établi sa résidence à Longueuil les a reçues, parce qu'il n'y a pas d'autre Curé que lui dans cette Paroisse qui est desservie par ses Vicaires. Comme j'ai l'honneur d'être son secrétaire, Sa Grandeur m'a chargé d'y répondre. J'en suis d'autant plus satisfait que j'ai l'occasion de vous rappeler le souvenir de ma mère qui est une de vos anciennes connoissances, & qui m'a souvent parlé de la famille Lefebvre. Je suis le fils unique de M^{lle} Marie Cherrier, l'aînée des enfans de M^{re} Cherrier, de Longueuil. Ma mère avoit épousé M^{re} Lartigue, chirurgien, à Montréal: & elle est restée veuve depuis le décès de mon père, arrivé en 1791; elle m'a chargé de vous présenter l'assurance de son amitié. Mon oncle François Cherrier, l'aîné des fils de mon grand-père, & qui est Grand Vicaire & Curé de St Denys, me charge aussi de le rappeler à votre mémoire. M^{re} Carpentier, dont vous parlez dans votre dernière, & que j'ai beaucoup connu, a laissé la Paroisse de Longueuil en 1777 pour être Curé de Verchères où il est mort en 1799.

Votre beau-frère, M^{re} Roussel, est mort en 1798, laissant deux enfans de son premier mariage avec votre sœur, & trois de son second mariage avec M^{lle} Delorme. On n'a en aucune nouvelle certaine de l'aîné du premier lit depuis son départ pour (la) France; & quoique vous ayez tâché de l'envoyer à sa famille, il y a apparence qu'il s'est engagé dans les armées françaises pendant la Révolution, & qu'il y est probablement péri. Le second enfant du premier lit, Joseph Roussel, vit encore & occupe la maison paternelle à Longueuil: c'est le seul bien qui lui soit resté. Il est marié, & a quatre petits enfans. Sa conduite est sage & régulière; il se donne beaucoup de peine pour gagner sa vie; mais il n'est pas riche, & voilà cinq mois que la maladie le retient presque constamment au lit. Maintenant il paroît convalescent. Vous trouverez une lettre cy-jointe de sa part. Je vous envoie aussi la procuration que vous avez demandée, & que je l'ai engagé à vous adresser, en observant toutefois le secret que vous m'avez prescrit. Je partage avec bien d'autres, la douleur que tout Chrétien doit ressentir à la vue des maux qui affligent l'Église de France, & dont vous faites une si triste peinture. Mais ces orages passagers ne doivent pas nous scandaliser, puisque nous savons que l'Église de J.C. durera autant que le monde, & qu'elle ne devient que plus florissante par la persécution. Pour nous, nous jouissons sous l'empire Briannique de la plus grande liberté pour exercer notre Sainte Religion. L'impiété a bien commencé à faire quelques ravages dans nos villes par l'introduction des mauvais livres; mais le peuple de la campagne est encore plein de piété; les mœurs y sont pures; & dans nos villes mêmes le grand nombre des citoyens est bon. J'espère que les Français reviendront aussi un jour à leurs anciens principes, & que Dieu jettera sur eux un œil de compassion. Il a déjà beaucoup fait en déignant le schisme: sa Providence amènera le reste en son temps.

Mon adresse est; à Mon^{re} Lartigue, Prêtre, Secrétaire de Monseigneur l'Évêque de Québec, à Longueuil près de Montréal, en Canada. Je suis, avec respect, Mademoiselle, Votre très h. & ob. serviteur,

J. J. Lartigue, p^{tre}.

Biens ni effets à luy appartenant; Qu'au contraire ils ont Bonne Connoissance que les Meubles Et Effets dudit feu Sr Jean^{B^e} Roussel ont Eté plusieurs fois Saisis Et vendus de Son Vivant; EnSorte même que dans La dernière maladie Les voisins ont été obligé deluy preter plusieurs meubles Et ustencils Necessaires et même del' assister detous Secours [...].²⁵

Voilà tout ce qui concerne Jean-Baptiste Roussel et la maison des Briquet. Ce sera avec son fils Joseph, issu du mariage de Catherine Briquet, que l'histoire se poursuit.

Joseph Roussel a été baptisé le 11 mars 1770. Il semble qu'il ait eu un frère, Jean-Baptiste, qu'on retrouve lors d'un acte notarié pour des échanges de terrains autorisés par leur père. Cet acte, datant du 19 mai 1790, concerne la terre d'Adoncourt qui reviendra en dernier lieu à Jean-Baptiste et la maison au village reviendra, elle, à Joseph. Seulement les dimensions des terrains sont notées et elles correspondent à celles inscrites dans les contrats de concession obtenus par Louis Briquet.

En 1792, après le décès de son père, Joseph fait faire une renonciation à la succession paternelle mais fait spécifier qu'il conserve les privilèges de celle de feu Catherine Briquet, sa mère.²⁶ Il conserve ainsi la propriété transmise par Louis Briquet et sa mère Marie-Catherine. Il se marie le 3 février 1794 avec Louise Truchon, fille de Joseph et Marie Doyon. Il fait stipuler dans son contrat de mariage qu'il conserve le privilège de possession de son [...] «emplacement sur lequel est construit une maison de pierre, un hangar de pierre et autres bâtiments [...]».²⁷ Le 11 mars de la même année, il passe une transaction avec les frères Michel et Pierre Vincent au sujet d'une vente. C'est une situation assez particulière puisque en fin de compte il ne semble vendre que le hangar: «[...] avec un hangar en pierre de quatre étages et boulangerie dessus construits et droit de passage par la Cour dud. vendeur [...]».²⁸ Et dans le même contrat, en marge on peut lire qu'il se ravise et que l'entente finale se lit ainsi:

«Avenant Le Douzième jour de mars Mil Sept Cent quatre vingt quatorze avant midi Sont Comparue leS^r Joseph Roussel vendeur denommé au Contract cy endroit d'une part: Et p^{te} et michel Vincent acquereur denommé aud^e Contract d'autrepart; Lesquels après avoir pris communication dud Contract Et après que lecture leur en a Eté faite par L'undes notaires Souseignés ont dit Et Déclaré qu'ils (se) Seraient trompés Sur lagrandeur del'emplacement vendu aud^e Contract; Lequel au lieu d'avoir trente deux pieds de front sur Soixante dix de profondeur Ainsi qu'il (est) mentionné audit Contract neSera que delagrandeur des hangard et Boulangerie construits sur iceluy lesquels peuvent avoir ensemble Soixante pieds de Long ou environ Sur vingt quatre pieds de Large ou environ [...]».²⁹

Il est facile de se reporter au contrat de mariage de Marie-Louise Briquet qui nous indique les mêmes dimensions pour le hangar. Bien que cette vente soit partagée entre les frères Vincent, en 1800 Michel cède sa part à Pierre.³⁰ La même grandeur est reprise dans cet acte. À ce niveau de la recherche, il est intéressant de se demander si lesdits hangar et boulangerie sont dans la même construction. Il

semblerait que oui puisque Roussel ne leur vend que le droit d'occuper un bâtiment car il n'y a même pas d'entente sur le droit de passage. Je peux donc affirmer, à ce stade-ci, que, concernant le lot de Louis Briquet, il se trouve à ce moment deux propriétaires.

Pour la suite, je ne peux que relater les faits; les preuves à l'appui sont disparues dans un incendie du greffe du notaire Louis Barbeau (1804-1864). Est donc perdu l'inventaire après décès de Louise Truchon, épouse de Joseph Roussel (décédée le 11 juillet 1816). Il se remarie le 16 septembre 1817 avec Appoline Pinsonnault (contrat de mariage lui aussi perdu). Madame Pinsonnault décédera le 12 ou 13 octobre 1819. Je n'ai donc pas d'autres informations concernant cette période.

En fait, les prochains actes notariés dateront à partir de 1831. C'est André Sainte-Marie qui vend le hangar et la boulangerie à Henry Monjeau, maître tanneur.³¹ Il s'agit du morceau de terrain acquis par Pierre Vincent, et voici comment il est devenu la propriété d'André Sainte-Marie: ce dernier a épousé Elisabeth Vincent, fille de Pierre. Celle-ci a reçu en héritage cette portion de terrain. Il faudrait cependant retracer cet acte.

En 1834,³² nous revenons à Joseph Roussel qui désigne son fils Étienne comme procureur général et spécial pour gérer ses affaires. Il lui donne en même temps la permission de louer l'emplacement qu'il habitait à Longueuil. À ce moment, j'ai trouvé quelques indications me disant qu'il habitait Sainte-Marie-de-Monnoir. Dans le même acte, mais daté du 14 mars 1839, il destitue son fils pour s'occuper lui-même de ses affaires. Il est indiqué à ce moment qu'il habite Sainte-Marie-de-Monnoir et qu'il est «voyageur».

Le 15 mars 1839, il signe une entente chez le notaire Goguet avec Constant Normandin pour un bail à loyer pour son emplacement audit village de Longueuil avec une maison de pierre, un hangar de pierre, une écurie, un petit hangar à même l'écurie.³³ Bien sûr, l'information sur le hangar de pierre est déroutante car, normalement, celui-ci devrait appartenir à Henri Mongeau. Je me demande si ce n'est pas tout simplement une erreur du notaire car bien souvent ces hommes de loi utilisaient les documents déjà passés antérieurement. Ainsi, dans le titre de propriété que Me Goguet aurait pu utiliser, on parle du hangar de pierre et il l'a tout simplement inscrit lui aussi.

Le 20 juin de la même année, une action est intentée contre Joseph Roussel par le Sieur Kimber, huissier, les héritiers Berthelet (celui avec qui Roussel avait passé une hypothèque sur sa maison) et la baronne de Longueuil à qui il doit à tous de l'argent.³⁴ Un jugement lui ordonnant de payer est rendu le 20 octobre 1840 par la Cour du Banc du Roi à Montréal. N'ayant pas l'argent, il voit sa propriété de Longueuil saisie par le shérif Boston qui la met aux enchères. C'est

Alexis Fournier dit Préfontaine de Longueuil qui deviendra le nouveau propriétaire :

«[...] savoir un emplacement ou lot de terre sis et situé dans le village de la dite Paroisse de Longueuil district susdit de figure irrégulière borné en front par le chemin du Roi; en profondeur par la petite Rivière, d'un côté à l'Est par Christophe et Toussaint Fournier dit Préfontaine et de l'autre Côte au SudOuest par Henri Monjeau, de la contenance de soixante et quatorze pieds de front sur Cent vingt deux pieds de profondeur, sans garantie de mesure précise avec une maison de résidence en pierres d'un étage et demi, une étable en bois, un puits et des lieux d'aisance dessus construits [...]»³⁵

Il est important de noter qu'ici on ne parle pas du hangar de pierre, et dans le jugement de la Cour il en est de même. De plus, cet acte s'avère très important car il contient justement toutes les dates relatives au jugement de la Cour du Banc du Roi ainsi que le règlement final. Ledit règlement aura des conséquences ultérieures lors de l'achat par les marguilliers de la paroisse de Longueuil de l'emplacement acheté par Alexis Fournier dit Préfontaine.³⁶ Car, en se référant au Registre des délibérations des marguilliers de Longueuil, la Fabrique devra payer des sommes d'intérêt aux héritiers Roussel et Berthelet durant plusieurs années.

Donc, en 1842 la Fabrique de Longueuil devient propriétaire de l'emplacement initial de Louis Briquet. Par la suite, en 1843³⁷, considérant que cette propriété n'est pas assez grande pour y aménager un couvent pour des religieuses, les marguilliers achètent des syndics de la faillite de MM. Grosbois et Henry Mongeau les emplacements et dépendances de ce dernier (Mongeau avait acheté de François Cusson, le 20 mars 1824, un autre emplacement).³⁸

Le Registre des délibérations des marguilliers de Longueuil nous indique les décisions que ces derniers prennent face à ces achats : premièrement, ils décident d'agrandir la maison d'Alexis Fournier :

«emprunter pour et au nom de la fabrique l'argent nécessaire pour réparer et augmenter la maison achetée l'année dernière d'Alexis Fournier dit Préfontaine, lesquelles réparations consistent à exhausser la maison d'un étage, faire une autre couverture, percer des ouvertures dans la partie contiguë à la maison qui a servi jusqu'à ce moment de hangar, renouveler les planchers et chassis, faire les chassis et planchers que nécessitera l'exhaussement et acheter tous les matériaux pour les dits ouvrages [...]»³⁹

Mais revenons au couvent même. Voici ce que les Chroniques de la communauté nous disent une fois le travail terminé :

«Notre couvent est une maison en pierre brute (mesurant 90 pieds en longueur et 32 en largeur) à deux étages avec rez-de-chaussée et mansardes.

Au premier étage, à gauche, en entrant, se trouvent le parloir, le réfectoire des élèves et celui des sœurs; à droite, il y a deux classes contiguës. Un escalier, placé en face de la porte d'entrée, conduit au second étage. La moitié du second étage est réservée aux sœurs; les élèves n'y pénètrent jamais; c'est le cloître.

Dans les mansardes qui sont divisées en deux parties se trouvent notre chapelle et le dortoir des élèves.»⁴⁰

Ainsi on se rend compte, grâce aux dimensions, que la largeur correspond à celles du contrat de mariage de Marie-Louise Briquet et qu'on a allongé d'une

Le Couvent de Longueuil

trentaine de pieds la longueur. La hauteur a maintenant un étage de plus puisqu'on parle de deux étages avec rez-de-chaussée alors que dans l'acte de vente d'Alexis Fournier, c'est une maison à un étage et demi.

Le cas-problème durant cette époque est l'aile de la chapelle. Est-ce que le hangar en fait partie ou non? Les sœurs avaient fait une demande à la Fabrique de leur construire une rallonge. Est-elle de ce côté? On nous parle de cette aile dans les Chroniques (voir Annexe IV), mais il est très difficile de comprendre la situation.

On a beaucoup moins de problème avec l'aile Saint-Joseph. Des contrats notariés au sujet de son érection existent dans le greffe du notaire Isidore Hurteau.⁴¹ De plus, la communauté possède un manuscrit recelant toutes les indications quant à sa construction. Il serait extrêmement intéressant d'essayer de trouver le même type de document pour l'agrandissement de la maison et l'érection de l'aile contenant la chapelle. Il reste que le chercheur peut toujours se reporter au Registre des délibérations dans les sections des Comptes annuels où on peut y voir les détails énumérés pour la rénovation du couvent.

C'est ici que pour moi se termine l'histoire du couvent en tant que bâtiment architectural. Avec la construction de l'aile Saint-Joseph en 1851, les autres travaux entrepris sur le couvent seront de moindre importance par la suite. L'édifice conventuel en tant que tel se termine ainsi.

Je ne parle pas des terrains qui furent achetés par la suite, ni du déménagement de la maison de fondation de la communauté. Je n'aurai même pas eu le temps de toucher à ces sujets. Et il reste encore plusieurs recherches à faire sur le couvent! Du moins, comme je l'ai indiqué au début, j'ai pu retracer le fil conducteur entre tous les événements. Il reste à aller plus en profondeur. Concernant Louis Briquet, une recherche aux Archives nationales du Québec doit être entreprise. De plus, avec les informations obtenues de Niort, ce fonds doit aussi être dépouillé. Et une recherche sur les contrats de construction à Montréal reste à faire.

Ces nouvelles données permettront sans doute aux futurs chercheurs de faciliter leur travail et j'espère moi-même pouvoir approfondir ma recherche sur ce magnifique édifice.

Les fenêtres ogivales furent percées en 1846 dans le hangar construit au XVIII^e siècle par le négociant Louis Briquet dit Lefebvre.



NOTES DE RÉFÉRENCES

1. Me Jacques Pinguet, ANQQ, le 29 mai 1742.
2. Janvrin Dufresne, ANQM, le 7 mai 1736.
3. Janvrin Dufresne, ANQM, le 30 novembre 1738.
4. Janvrin Dufresne, ANQM, le 9 août 1740.
5. Janvrin Dufresne, ANQM, le 1^{er} mai 1740.
6. Janvrin Dufresne, ANQM, le 10 août 1740.
7. *Ibid.*
8. Janvrin Dufresne, ANQM, le 17 août 1742.
9. Jacques Pinguet, ANQQ, le 29 mai 1742.
10. Gervais Hodiesne, le 26 juillet 1761, n^o 3810.
11. François-Pierre Cherrier, ANQM, le 21 septembre 1769, n^o 435.
12. Pierre Mézière, ANQM, le 3 février 1765, n^o 575.
13. Voir pages 42-43.
14. Gervais Hodiesne, le 9 octobre 1750, n^o 240.
15. Gervais Hodiesne, ANQM, le 6 octobre 1752, n^o 387.
16. François-Pierre Cherrier, ANQM, le 15 décembre 1765, n^o 364.
17. Voir pages 42-43.
18. François-Pierre Cherrier, ANQM, le 14 août 1769, n^o 434.
19. François-Pierre Cherrier, ANQM, le 5 février 1770, n^o 452.
20. Antoine Grisé, le 19 août 1772.
21. *Ibid.* ANQM.
22. Livre des tutelles et curatelles, ANQM, le 26 mars 1784.
23. *Ibid.*, le 11 novembre 1785.
24. Jean-Baptiste Desève, ANQM, le 29 août 1788, n^o 319.
25. Joseph-Pierre Gauthier, le 26 octobre 1792, n^o 244.
26. Joseph-Pierre Gauthier, ANQM, le 19 juillet 1792, n^o 216.
27. Antoine Grisé, ANQM, le 30 janvier 1794, n^o 1397.
28. Joseph-Pierre Gauthier, ANQM, le 11 mars 1794, n^o 378.
29. *Ibid.*
30. Joseph-Pierre Gauthier, ANQM, le 7 juin 1800, n^o 1347.
31. Louis Lacoste, le 26 octobre 1831, n^o 3525.
32. Joseph Goguet, ANQM, le 11 mars 1834, n^o 342.
33. Joseph Goguet, ANQM, le 15 mars 1839, n^o 942.
34. Ministère de la justice, rue de Bleury, Montréal, le 20 juin 1839, n^o 1318.
35. Joseph-Hilarion Jobin, ANQM, le 25 mai 1842, n^o 3377.
36. *Ibid.*
37. Registre des délibérations, presbytère de Longueuil, 18^e feuillet.
38. Louis Lacoste, 28 mars, 1824, n^o 655.
39. Registre des délibérations, 19^e feuillet (verso).
40. Chroniques S.N.J.M., le 20 août 1844, page 37.
41. Isidore Horteau, les 9 juin et 16 septembre 1851, ANQM.

BIBLIOGRAPHIE

Ma méthode de travail fut très simple: partir à la découverte des documents d'époque. La base de mes recherches a été faite à partir d'une liste d'actes notariés dressée par la Société d'histoire de Longueuil. Les chercheurs de la Société ont relevé les noms des propriétaires du cadastre sur lequel le couvent se trouve présentement. Cette information vient du bureau d'enregistrement des cadastres de la Ville de Longueuil. Comme les sceurs possédaient en photocopie la majeure partie de ces actes notariés, une lecture attentive de ceux-ci m'a permis d'effectuer des relevés et de pouvoir partir à la découverte d'autres documents. C'est ainsi que tout au long de mon travail se déroulait l'histoire des gens et de l'architecture du futur couvent.

Mais il n'y a pas que les documents juridiques qui m'ont amenée à découvrir des renseignements. Voici une liste des principaux documents consultés:

1. RÉFÉRENCES

- FALARDEAU, Émile, *Les anciennes familles de Longueuil*, Montréal, Société généalogique canadienne-française, 1965.
- GAREAU, G. Robert, *Mariages de la paroisse Saint-Antoine-de-Pade de Longueuil, 1701-1980*, Montréal, Éditions Bergeron, 1983, 2 tomes.
- GIROUX, André & autres, *Inventaire des marchés de construction des Archives nationales du Québec à Montréal, 1890-1830*, Ottawa, ministère de l'Environnement, 1980.
- GODBOUT, A., *Origine des familles canadiennes-françaises, extraits de l'état civil français, 1925*.
- JODOIN, Alex & J. L. Vincent, *Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil*, Montréal, Imprimerie Gebhardt-Berthiaume, 1889.
- LANDRY-GAUTHIER, Raymonde, *Victor Bourgeau et l'architecture religieuse et conventuelle dans le diocèse de Montréal (1821-1892)*, Université Laval (Québec), 1983.
- LEMOINE, Louis, *Longueuil en Nouvelle-France*, Société d'histoire de Longueuil, 1975.
- TANGUAY, Cyprien, *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes-françaises*, Montréal, Éditions Élysée, 1975.

2. SOURCES

- Contrats de shérifs du régime anglais aux Archives nationales du Québec à Montréal, rue Notre-Dame est.
- Chroniques III de la Communauté des Sceurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.
- Fichiers des baptêmes, mariages ou sépultures des Archives nationales du Québec à Montréal, rue Notre-Dame est.
- Fichiers et ouvrages généraux de la Bibliothèque municipale de la Ville de Montréal, rue Sherbrooke est.
- Registres des délibérations des marguilliers de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil, de 1840 à 1862.

3. SOURCES NOTARIALES

Concernant les actes notariés, j'ai effectué une lecture complète des répertoires et des index du greffe des notaires concernés. De cette façon, j'ai pu établir une liste des notaires avec la mention information: oui/non. Cette information ne se veut pas relative seulement au couvent mais plutôt aux membres des familles Briquet et Roussel et ensuite à la fabrique de la paroisse de Longueuil. Voici le résultat en deux tableaux; l'un pour le régime français, l'autre pour le régime anglais.

LISTE DES NOTAIRES CONSULTÉS

Nom du notaire	Lieu et années de pratique	Information		Cote des ANQM CN-601-
		oui	non	
1. Régime français				
ADHÉMAR, Jean-Baptiste	Montréal (1717-1754)	x		0003
BARETTE, Guillaume	La Prairie (1709-1744)		x	0015
CHERRIER, François-Pierre	Longueuil (1750-1760)	x		0088
CORON, Charles-François	Île Jésus (1734-1766)		x	0098
COURVILLE, Louis	(1755-1781)		x	0100
DANRÉ de Blanzly	Montréal (1738-1760)	x		0108
DAVID, Jacques	Montréal (1719-1726)		x	0111
DUFRESNE, Janvrin	Île Jésus (1733-1750)	x		0139
FOUCHER, Antoine	Montréal (1746-1800)	x		0158
GRISÉ, Antoine (père)	Chambly (1756-1785)	x		0189
HODIESNE, Gervais	Chambly (1739-1764)	x		0202
LEPAILLEUR, François	Montréal (1733-1739)		x	0259
MÉZIÈRE, Pierre	Montréal (1758-1786)	x		0290
PORLIER, Claude	Montréal (1734-1745)		x	0329
RAIMBAULT, Joseph-Charles	Montréal (1727-1737)		x	0339
SIMONNET, François	(1737-1760)	x		0372
SOUSTE, André	La Prairie et Montréal (1745-1769)	x		0376
2. Régime anglais				
BOUVET, Mathurin	Montréal (1769-1783)	x		0054
DESÈVE, Jean-Baptiste	Montréal (1785-1805)	x		0128
DOUCET, Nicholas Benjamin	Montréal (1804-1855)	x		0134
GAUTHIER, Joseph-Pierre	Saint-Antoine et Boucherville (1789-1822)	x		0167
GAUTHIER, Pierre-Antoine	Boucherville (1803-1843)		x	0168
GOGUET, Joseph	Montréal (1830-1876)	x		0181
GUY, Louis	Montréal (1801-1842)		x	0194
HURTEAU, Isidore	Longueuil (1847-1877)	x		0211
JOBIN, Joseph-Hilarion	Montréal (1833-1881)	x		0216
LACOSTE, Louis	Boucherville (1845-1854)	x		0225
LEGUAY, François (père)	(1770-1789)	x		0254
LOISEAU, Louis	Boucherville (1760-1788)	x		0267
RACICOT, François	Boucherville (1763-1796)	x		0338

*** Me Louis Barbeau (1804-1864): Greffe incendié.

**BAPTÊMES, MARIAGES ET DÉCÈS
CONCERNANT LES FAMILLES BRIQUET
ET ROUSSEL***

- | | |
|---------------------------------|---|
| le 6 mars 1721 | Naissance de Marie-Anne Michelin à Québec, fille de Jean-Baptiste et Marie-Madeleine Maillou (2 ^e mariage). |
| le 24 septembre 1737 | Baptême de Jean-Baptiste Roussel à Québec, fils de Joseph-François et Madeleine Gauvreau. |
| le 10 mai 1738 | Naissance d'une fille illégitime, Marie-Louise, entre Louis Briquet et Marie-Charlotte Lamarre (veuve de Thomas Simon). |
| le 30 mai 1742 | Mariage de Marie-Anne Michelin et Louis Briquet à Québec, fils de Macrin et Catherine Mazure de Sainte-Marie-Outreleau, diocèse de Coutances. (Dictionnaire Tanguay, tome 2, p. 471). |
| le 24 mars 1743 | Baptême de Marie-Louise Briquet née d'aujourd'hui du mariage légitime entre Louis Briquet et Marie-Anne Michelin. |
| le 2 décembre 1744 | Baptême de Marie-Anne Michelin du mariage légitime entre Louis Briquet et Marie-Anne Michelin. |
| le 12 janvier 1746 | Baptême de Marie-Catherine Briquet née d'aujourd'hui du mariage légitime entre Louis Briquet et Marie-Anne Michelin. |
| le 24 février 1749 | Baptême de Jean-Louis François Briquet, née d'hier matin du légitime mariage de Louis Briquet, négociant et de Marie-Anne Michelin. |
| le 1 ^{er} janvier 1753 | Baptême de Marie-Françoise Briquet née d'hier au soir du légitime mariage de Louis Briquet et Marie-Anne Michelin. |
| le 5 décembre 1765 | Baptême de Jean-Baptiste, né de cette nuit du légitime mariage de Louis Briquet et Marie-Anne Michelin. |
| le 11 décembre 1759 | Inhumation de Jean-Baptiste Briquet. |
| le 27 juillet 1761 | Mariage de Marie-Louise Briquet et d'Amable Bissonette dit Lafavry. |
| le 4 février 1765 | Mariage de Marie-Catherine Briquet avec Jean-Baptiste Roussel de Québec. |
| le 19 février 1769 | Baptême d'un enfant de Louise et Amable Bissonette (on ne peut lire le nom car les registres de la paroisse de Longueuil à cet endroit sont dans un mauvais état). |
| le 11 mars 1770 | Baptême de Joseph Roussel, né du jour précédent du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et Catherine Briquet. |
| le 10 novembre 1771 | Baptême de Charles, né d'hier du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et de Catherine Briquet. |

Le Couvent de Longueuil

le 6 juin 1772	Inhumation de Catherine Briquet (26 ans).
le 7 janvier 1773	Mariage de Jean-Baptiste Roussel et Marie-Anne Soumande de Varennes.
le 19 août 1773	Décès de Charles Roussel (2 ans) fils de feu Catherine Briquet et de Jean-Baptiste Roussel.
le 11 mars 1774	Baptême de Marie-Anne, née d'hier fille de Jean-Baptiste Roussel, négociant et de Marie-Anne Soumande.
le 30 août 1775	Baptême de François, né d'aujourd'hui du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et de Marie-Anne Soumande.
le 18 novembre 1776	Baptême de Michel Charles né du 8 du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et de Marie-Anne Soumande.
le 29 novembre 1776	Inhumation de Michel Charles Roussel.
le 17 septembre 1779	Baptême de Louise Antoine Roussel, née d'hier du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et Marie-Anne Soumande.
le 14 novembre 1783	Baptême de Jean Roussel, né de ce jour du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et de Marie-Anne Soumande.
le 29 décembre 1783	Inhumation de Marie-Anne Soumande décédée hier, âgée de 39 ans.
le 23 septembre 1784	Inhumation de Jean Roussel, âgé de 10 mois du légitime mariage de Jean-Baptiste Roussel et feu Marie-Anne Soumande.
le 27 juillet 1792	Demande de tutelle pour les enfants de feu Jean-Baptiste Roussel et de feu Marie-Anne Soumande.
le 3 février 1794	Mariage de Joseph Roussel, fils du défunt Jean-Baptiste Roussel, capitaine de milice et de feu Catherine Briquet, et Louise Truchon-Léveillé, fille de Joseph et Marie Doyon.
le 11 juillet 1816	Décès de Louise Truchon.
le 16 septembre 1817	Mariage de Joseph Roussel et Appoline Pinsonnault.
le 22-23 octobre 1819	Décès de Appoline Pinsonnault.
le 2 décembre 1845	Décès de Joseph Roussel.

* Tiré des registres de la paroisse de Longueuil, des fichiers des Archives nationales du Québec à Montréal, du Dictionnaire Tanguay et des rapports de l'Archiviste de la province de Québec.

Renseignements obtenus de:

Département des Deux-Sèvres
Direction des Services d'archives
Centre départemental de documentation
26, rue de la Blauderie
79033 NIORT France

Référence: 86- 507

- 1, le 12 juin 1768 Décès de Louis Briquet à l'âge de 66 ans.
- 2, le 6 janvier 1771 Décès de Marie-Anne Michelon, épouse de Louis Briquet.
- 3, le 31 décembre 1771 Mariage de Marie-Louise Briquet avec Pierre Violas de Niort.

Tous ces événements se sont déroulés en la ville de Niort, en France. Voir correspondance en annexe.

ACTIVITÉS FINANCIÈRES
DE LOUIS BRIQUET DIT LEFEBVRE
ENTRE 1736 ET 1760 *

Obligations:

Jean-Baptiste Adhémar le 6 juillet 1736 #6972	Obligation consentie à Michel Dubuc, habitant de Longueuil par Louis Briquet.
Jean-Baptiste Adhémar le 1 ^{er} mars 1737 #7072	Obligation consentie à Louis Briquet, négociant à Longueuil par Maurice Rivet, habitant de Saint-Sulpice.
Jean-Baptiste Adhémar le 22 mars 1738 #7293	Obligation faite par Charles Danainne, cordonnier et Louis Briquet, négociant demeurant à Longueuil.
Jean-Baptiste Adhémar le 27 juin 1739 #7732	Obligation à Michel Dubuc, habitant demeurant à Longueuil par Louis Briquet demeurant audit Longueuil.
Janvrin Dufresne le 10 mai 1740	Obligation de Pierre Charron et sa femme à Louis Briquet, fait et passé dans la maison dudit créancier Briquet.
Danré de Blanzv le 28 septembre 1741 #1166	Obligation par Louis Briquet à François Patenoste, tuteur de Jeanne Achim veuve Jean Gervais, fait et passé à Montréal.
Janvrin Dufresne le 4 mars 1742	Obligation Pierre Charron et sa femme au Sieur Louis Briquet, fait et passé dans la maison du Sieur Briquet.
Janvrin Dufresne le 17 août 1742	Obligation entre Étienne Campeau, forgeron et Louis Briquet.
Danré de Blanzv le 26 avril 1743 #1686	Obligation par François de Gannes à Louis Briquet.
Janvrin Dufresne le 17 août 1743	Obligation d'Étienne Campeau et sa femme à Louis Briquet.
Jean-Baptiste Adhémar le 21 mars 1744 #8892	Obligation au Sieur Louis Briquet, négociant demeurant à Longueuil par le Sieur René Messier, habitant demeurant à Soulanges.
Jean-Baptiste Adhémar le 21 mars 1744 #8893	Obligation audit Briquet.
Janvrin Dufresne le 19 novembre 1744	Obligation entre Sébastien Malidor, perruquier de Montréal et Louis Briquet.
Janvrin Dufresne le 6 mai 1746	Obligation Pierre Surprenant et sa femme au Sieur Louis Briquet.
Gervais Hodiesne le 11 février 1749 #144	Obligation par Pierre-Joseph Deniau au profit de Louis Briquet, négociant à Longueuil.
Gervais Hodiesne le 22 avril 1749 #185	Obligation par Jean-Baptiste Soul demeurant à Longueuil au Sieur Louis Briquet.
Jean-Baptiste Adhémar le 19 février 1750 #10471	Obligation faite par Jacques Deniau à Louis Briquet.

Le Couvent de Longueuil

Gervais Hodiesne le 2 octobre 1750	# 238	Obligation par Nicholas Patenoste à Louis Briquet, négociant.
Danré de Blanzly le 18 juin 1752	# 5061	Obligation par Louis Briquet au Sieur Ignace Gamelin.
Gervais Hodiesne le 4 août 1752	# 340	Obligation par Jean-Baptiste Jetté, cordonnier au Sieur Louis Briquet, négociant.
Gervais Hodiesne le 5 mars 1755	# 1320	Obligation par Antoine Ménard au Sieur Louis Briquet.
Gervais Hodiesne le 6 juin 1755	# 1491	Obligation par François de Gannes au Sieur Louis Briquet.
Pierre Panet le 22 juin 1756	# 126	Obligation par Jeanne Depocas demeurant à l'Isle Jésus au Sieur Louis Briquet.
François-Pierre Cherrier le 2 avril 1760	# 190	Obligation par Pierre Poutré dit Lavigne au profit de Louis Briquet.
Ventes:		
Janvrin Dufresne le 1 ^{er} mai 1740		Vente d'une terre de Antoine Lamarche et sa femme à Louis Briquet.
Janvrin Dufresne le 9 août 1740		Vente d'une terre à Longueuil par Louis Briquet à Pierre Bray dit Labonté.
André Souste le 27 juin 1746		Vente faite par Jacques Dentau à Louis Briquet à Saint-Ours.
Gervais Hodiesne le 27 février 1758	# 2538	Vente par Louis Briquet à Laurent Lefebvre, tonnelier d'une terre sise à Saint-Ours.
Louis Loiseau (fils) le 15 mai 1765		Vente d'un terrain à Boucherville par Marie-Anne Michelon, procuratrice de Louis Briquet.
Concessions:		
Janvrin Dufresne le 7 mai 1736		Contrat de concession entre le baron de Longueuil et Louis Briquet pour un emplacement de 108 pieds x 54 pieds sur 80 pieds de profondeur.
Janvrin Dufresne le 30 novembre 1738		Contrat de concession par le baron de Longueuil à Louis Briquet pour une terre de 3 arpents de front sur 23 de profond.
Janvrin Dufresne le 10 août 1740		Contrat de concession de Madame de Longueuil à Louis Briquet d'un emplacement de 108 pieds de front sur 150 pieds de profondeur.
Gervais Hodiesne le 20 février 1751	# 334	Contrat de concession par le père St-Pé à Louis Briquet d'un terrain de 3 arpents à La Prairie.
Procurations:		
François Simonnet le 5 octobre 1750	# 265	Procuration de M. Gervais Hodiesne, notaire royal en cette ville à Louis Briquet, marchand.
Gervais Hodiesne le 9 octobre 1750	# 240	Procuration générale du Sieur Briquet dit Lefebvre, négociant à Longueuil à Marie-Anne Michelon sa femme et au Sieur Jean Lechelle.
François-Pierre Cherrier le 15 décembre 1765	# 364	Procuration de Jean Arrès dit Sansfaçon en faveur de Louis Briquet.

Le Couvent de Longueuil

Autres:

Gervais Hodiesne le 5 octobre 1752	#387	Société pour vente de marchandises entre Louis Briquet marchand et Jacques LeComte dit la Goye de Montréal.
Gervais Hodiesne le 9 mars 1753	#489	Constitution de 25 livres de rente consentie par Pate-noste au profit du Sieur Louis Briquet, négociant.
François-Pierre Cherrier le 30 décembre 1754	#49	Constitution de rente consentie par Antoine Ménard au profit du Sieur Louis Briquet.
François Simonnet le 1 ^{er} mars 1755	#42	Quittance par Joseph Dufault et sa femme au Sieur Louis Briquet, marchand de Longueuil.



* Tiré des fiches de M. Louis Lemoine, vice-président de la Société d'histoire de Longueuil.

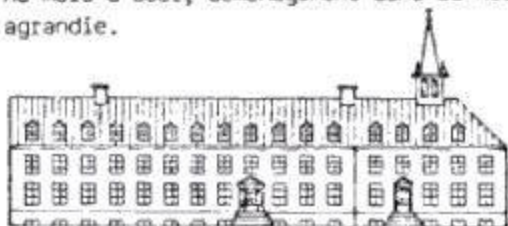
LE COUVENT DE LONGUEUIL
AU FIL DES ANS



- 1740 - Construction de la partie centrale de la maison par Louis Briquet.
- 1840 - Vente de Joseph Roussel à Alexis Fournier dit Préfontaine.
- 1842 - Vente d'Alexis Fournier à la Fabrique de Longueuil.
But: établir un couvent de religieuses enseignantes.



- 1843 - Agrandissement de la maison par la Fabrique: on allonge et on rehausse d'un étage.
 - En octobre, arrivée des trois fondatrices SGM. Elles logent temporairement dans l'école de la Fabrique.
- 1844 - Au mois d'août, déménagement dans la nouvelle demeure agrandie.



- 1846 - Début des travaux de construction de l'aile de la chapelle.
- 1847 - Bénédiction de la chapelle.



- 1851 - Construction de l'aile du Pensionnat ou aile St-Joseph selon les plans de l'architecte Victor Bourgeon.
- 1852 - Fin des travaux et nouvel aménagement.

**LISTE DES TITRES ET CONTRATS NOTARIÉS RELIÉS
AUX FAMILLES BRIQUET ET ROUSSEL ET RELATIFS AU COUVENT
DE LA RUE SAINT-CHARLES À LONGUEUIL**

- | | | |
|---|--------|---|
| 1. Janvrin Dufresne
le 7 mai 1736 | | Contrat de concession entre le baron de Longueuil et Louis Briquet pour un emplacement de 108 pieds de front et 54 pieds sur 80 pieds de profondeur. Contrat résilié le 16 juillet 1740. |
| 2. Janvrin Dufresne
le 30 novembre 1738 | | Contrat de concession entre le baron de Longueuil et Louis Briquet pour une terre de contenance de 3 arpents de front sur 23 ou environ de profond. |
| 3. Janvrin Dufresne
le 1 ^{er} mai 1740 | | Vente d'Antoine Lamarche à Louis Briquet d'une terre de 2 arpents de front sur 20 de profondeur par devant au ruisseau St-Antoine, par derrière aux terres de Potvin, d'un côté à Joseph Benoît et d'autre côté à Préfontaine. |
| 4. Janvrin Dufresne
le 9 août 1740 | | Contrat de vente du terrain concédé le 30 décembre 1738 par le Baron à Louis Briquet et vendu maintenant à Pierre Bray dit Labonté. |
| 5. Janvrin Dufresne
le 10 août 1740 | | Acte de concession de Mme la Baronne de Longueuil à Louis Briquet dit Lefebvre. |
| 6. Jacques Pinguet (Québec)
le 29 mai 1742 | | Contrat de mariage entre Louis Briquet, fils de Macrin et Catherine Mazure, de Ste-Marie-Outreleau, diocèse de Coutances (Normandie) et Marie-Anne Michelon de Québec, fille de Jean-Baptiste (négociant) et Magdeleine Maillou (2 ^e mariage). |
| 7. Janvrin Dufresne
le 17 août 1742 | | Obligation entre Étienne Campeau, forgeron et Louis Briquet pour de la marchandise vendue; fait et passé dans la maison du Sieur créancier. |
| 8. Janvrin Dufresne
le 14 février 1745 | | Contrat de mariage de Joseph Dufaux et Marie-Louise Michelon, sœur de Marie-Anne (épouse Louis Briquet).
Louis Briquet lui sert de témoin et le tout est fait et passé en la maison du Sieur Briquet. |
| 9. Gervais Hodiesne
le 9 octobre 1750 | # 240 | Procuration générale du Sr. Briquet à son épouse et à M. Lechelle avant son départ pour l'Ancienne France. |
| 10. Gervais Hodiesne
le 20 février 1751 | # 334 | Concession d'une terre à La Prairie à Louis Briquet par le père Jésuite St-Pé. |
| 11. Gervais Hodiesne
le 6 octobre 1752 | # 387 | Création d'une société entre Louis Briquet et Jacques Lecomte de Montréal pour vendre des marchandises venant de France. |
| 12. Gervais Hodiesne
le 26 juillet 1761 | # 3810 | Contrat de mariage entre Amable Bissonette dit Lafavry et Marie-Louise Briquet, fille de Louis. |
| 13. Pierre Mézière
le 1 ^{er} octobre 1764 | | Quittance reçue par Marie-Anne Michelon car son époux, Louis Briquet, se trouve en France. |

Le Couvent de Longueuil

- | | |
|--|--|
| <p>14. Pierre Mézière
le 3 février 1765 #575</p> | <p>Contrat de mariage entre Jean-Baptiste Roussel de Québec et Marie-Catherine Briquet, fille de Louis.
Le contrat est fait et passé à Longueuil dans la maison de la dite dame Louis Briquet puisque Louis Briquet est absent et qu'il se trouve en Ancienne France.</p> |
| <p>15. Louis Loiseau (fils)
le 15 mai 1765</p> | <p>Vente d'un terrain à Boucherville par Marie-Anne Michelon, procuratrice de Louis Briquet.</p> |
| <p>16. François-Pierre Cherrier
le 15 décembre 1765 #364</p> | <p>Procuration de Jean Arrès dit Sansfaçon en faveur du Sr. Louis Briquet dit Lefebvre.
On y lit: «[...] Briquet, négociant demeurant en la ville de Niort en Poitou, auquel il donne plein pouvoir [...]»</p> |
| <p>17. François-Pierre Cherrier
le 14 août 1769 #434</p> | <p>Procuration d'Amable Bissonette dit Lafavry, époux de Marie-Louise Briquet, en faveur de Louis de Courville:
«[...] considérant que dame Louise Briquet son épouse est dans le cas de passer en Europe pour vacquer aux affaires de la succession et que luy en force de rester dans cette province [...]</p> |
| <p>18. François-Cherrier
le 21 septembre 1769 #435</p> | <p>Inventaire de Marie-Louise Briquet veuve Lafavry.
On y retrouve une reprise de la description de la maison de pierre et du hangar de pierre de son contrat de mariage passé chez le même notaire le 26 juillet 1761.</p> |
| <p>19. François-Cherrier
le 23 septembre 1769 #437</p> | <p>Renonciation de Marie-Louise Briquet veuve Lafavry de la communauté de bien de son mariage.</p> |
| <p>20. François-Pierre Cherrier
le 5 février 1770 #452</p> | <p>Vente des meubles de Marie-Louise Briquet veuve Lafavry et demande à Jean-Baptiste Roussel d'être le curateur de ses deux filles.
Fait et passé dans la maison du Sieur Jean-Baptiste Roussel.</p> |
| <p>21. Antoine Grisé
le 16 août 1770</p> | <p>Concession pour un emplacement à Longueuil entre le Sr. Deschambault, tuteur de la petite fille baronne de Longueuil et Jean-Baptiste Roussel:
[...] un emplacement de 108 pieds de front sur 60 de profondeur tenant audit emplacement d'un bout par devant à celui de madame veuve Briquet.</p> |
| <p>22. Antoine Grisé
le 19 août 1772</p> | <p>Inventaire des biens de la communauté de Jean-Baptiste Roussel et de défunte Catherine Briquet son épouse:
«[...] un emplacement sur lequel est bâti une maison de pierre, hangar de pierre, un jardin clos avec ses dépendances.</p> |
| <p>23. François Racicot
le 4 janvier 1773</p> | <p>Contrat de mariage de Jean-Baptiste Roussel et Marie-Anne Soumande de Varennes.
Il n'y a rien concernant la propriété de Longueuil.</p> |

24. Curatelles et tutelles
le 26 mars 1784
Autorisation de vendre une terre appartenant aux enfants mineurs de Jean-Baptiste Roussel et feu Catherine Briquet en la paroisse de St-Philippe. Demande faite par Jean-Baptiste Roussel.
25. Curatelles et tutelles
le 8 juillet 1784
Jean-Baptiste Roussel fait la demande pour être curateur de ses enfants mineurs (veuf de Marie-Anne Soumande).
26. François Leguay (père)
le 27 juillet 1785 #1519
Inventaire de Jean-Baptiste Roussel et de feu Marie-Anne Soumande.
On y retrouve seulement des titres de propriétés mais aucune description.
27. Tutelles et curatelles
le 11 novembre 1785
Autorisation de vendre plusieurs terres que Jean-Baptiste Roussel possède en la Baronnie de Longueuil; savoir une terre de la contenance de un arpent et demi de front sur vingt-quatre de profondeur située à Longueuil; une seconde d'un arpent et demi sur vingt-trois de profondeur; une troisième sise à Belcélil de deux arpents de front sur trente de profondeur; lesquelles terres le dit exposant est dans l'impossibilité de faire valoir et lui sont plus onéreuses que profitables [...] et ce pour acquitter les dettes passives de la communauté avec Marie-Anne Soumande.
28. Jean-Baptiste Desève
le 29 août 1788 #319
Compromis entre James Morrisson et Jean-Baptiste Roussel pour de la marchandise non payée.
29. Antoine Foucher
le 19 mai 1790 #6785
Échanges entre Jean-Baptiste Roussel (fils) et Joseph Roussel pour des terres (celle relative au couvent et l'autre sur la côte d'Adoncourt).
30. Joseph-Pierre Gauthier
le 19 juillet 1792 #216
Renonciation par Joseph Roussel à la succession de feu Jean-Baptiste Roussel mais où il garde les privilèges de celle de feu Catherine Briquet sa mère.
31. Curatelles et tutelles
le 27 juillet 1792
demande de tutelle pour les trois enfants mineurs de Jean-Baptiste Roussel.
32. Joseph-Pierre Gauthier
le 26 octobre 1792 #244
Vente des effets de feu Jean-Baptiste Roussel, acte dans lequel des témoins déclarent qu'il ne possédait plus rien et qu'il avait été saisi à plusieurs reprises.
33. Antoine Grisé
le 30 janvier 1794 #1397
Contrat de mariage entre Joseph Roussel et Louise Truchon:
[...] emplacement sur lequel est construit une maison de pierre, un hangar de pierre et autres bâtiments [...].
34. Joseph-Pierre Gauthier
le 11 mars 1794 #378
Vente d'une partie de terrain par Joseph Roussel (de la grandeur du hangar) aux frères Pierre et Michel Vincent.
35. Joseph-Pierre Gauthier
le 7 juin 1800 #1457
Cession par Michel Vincent à Pierre Vincent concernant le terrain acheté le 11 mars 1794.

Le Couvent de Longueuil

- | | | |
|--|--|--|
| 36. Louis Barbeau
le 27 août 1816 | | Greffe incendié.
Contenait l'inventaire des biens de feu Louise Truchon, épouse de Joseph Roussel. |
| 37. Louis Barbeau
le 4 septembre 1817 | | Greffe incendié.
Contenait le contrat de mariage de Joseph Roussel avec Apolline Pinsonnault. |
| 38. Nicholas-Benjamin Doucet
le 23 février 1819 #5944 | | Obligation par Joseph Roussel à Pierre Berthelet dans laquelle Roussel oblige et hypothèque un [...] terrain de la contenance de 50 pieds de front sur 150 pieds de profondeur prenant par devant au Chemin du roi, par derrière au ruisseau St-Antoine joignant d'un côté au sud-ouest à Louis Benoît et d'autre côté à Joseph Préfontaine avec une maison et autres dépendances dessus construites [...] |
| 39. Louis Lacoste
le 25 octobre 1831 #3225 | | Vente par André Ste-Marie, époux d'Élisabeth Vincent (fille de Pierre Vincent – héritage de ses père et mère) à Henry Monjeau, maître-tanneur. |
| 40. Joseph Goguet
le 11 mars 1834 #342 | | Procuration de Joseph Roussel à son fils Étienne, lui permettant de louer sa maison. Révocation de ce droit le 14 mars 1839. |
| 41. Joseph Goguet
le 15 mars 1839 #942 | | Bail à loyer de Joseph Roussel de son emplacement à Longueuil à Constant Normandin. |
| 42. le 20 juin 1839 #1318 | | Projet Kimber, héritiers Berthelet et baronne de Longueuil contre Joseph Roussel passé en la Cour du Banc du Roi. |
| 43. le 20 octobre 1840 #1318 | | Condamnation de Joseph Roussel à payer les demandeurs. Vente de sa propriété à Longueuil par enchères par le shérif Boston.
Alexis Fournier dit Préfontaine, acheteur, (fils). |
| 44. Jos.-Hilarion Jobin
le 25 mai 1842 | | Vente par Alexis Fournier dit Préfontaine (fils) à la Fabrique de la paroisse Saint-Antoine de Longueuil du terrain acheté par lui le 20 octobre 1842. |
| 45. Louis Lacoste
le 16 mai 1843 #6239 | | Vente du terrain d'Henry Monjeau par Benjamin H. Lemoyne, écuier, aux marguilliers de l'œuvre de la Fabrique de Longueuil. |
| 46. Isidore Hurteau
le 28 mai 1844 #454 | | Vente du terrain de Christophe Fournier dit Préfontaine à Mess. L. M. Brassard, ptre. |
| 47. A. Marcille
le 3 mai 1845 #147 | | Vente du terrain de Christophe Fournier dit Préfontaine à Mess. L. M. Brassard, ptre. |
| 48. Isidore Hurteau
le 28 mai 1845 #581 | | Procuration entre Joseph Roussel demeurant à St-Pie et Olivier Berthelet. |
| 49. Isidore Hurteau
le 13 novembre 1845 #657 | | Donation entre vifs par L. M. Brassard et les sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie. |
| 50. Isidore Hurteau
le 24 février 1846 #701 | | Quittance entre Étienne Roussel (fils de feu Joseph Roussel) ingénieur demeurant en la cité de Montréal et Alexis Fournier et autres à la Fabrique de Longueuil. |

Le Couvent de Longueuil

- Contient aussi un extrait de sépulture du séminaire de Montréal: [...] le 27 décembre mil huit cent quarante-cinq, je prêtre soussigné ai inhumé Joseph Roussel, mendiant, décédé le vingt-cinq du courant, âgé de quatre-vingt ans de cette paroisse [...]
51. Isidore Hurteau
le 4 mai 1846 #733 Cession par Toussaint, Alexis Fournier et autres aux sceurs des S.N.J.M.
52. Isidore Hurteau
le 9 juin 1851 #1283 Contrat pour la maçonnerie de l'aile nord-est du couvent par Israël et Joseph Payet, entrepreneurs.
53. Isidore Hurteau
le 16 septembre 1851 #1313 Contrat pour la charpente de l'aile nord-est du couvent par Léon Viau, entrepreneur. Victor Bourgeau, architecte.
54. Isidore Hurteau
le 3 août 1867 #3671 Quittance entre Joseph Roussel (fils), tailleur d'Atlanta en Georgie et la Fabrique de Longueuil:
«[...] Intérêt pour la dite somme pour un emplacement au village dudit Longueuil de cent soixante et dix-sept pieds de front au trait carré nord-ouest et cent quarante-neuf pieds au trait carré sud-est sur deux cent quatre-vingt-quinze pieds de profondeur, le tout plus ou moins tenant au bout nord-ouest au chemin public, au bout sud-est à la rue St-Charles, d'un côté à Joseph Bourdon et autres, d'autres côtés à la vve et héritiers Nicholas Patenaude avec deux maisons de pierres sus érigés.»

Escalier du XVIII^e siècle
de la maison Briquet Lefebvre.





CHRONIQUES DES SOEURS DES
SAINTS NOMS DE JÉSUS ET DE MARIE

1^{er} janvier 1844

p. 12: «Ils ont fait l'acquisition de deux emplacements voisins du presbytère, appartenant, l'un à M. Alexis Préfontaine (voir plan ci-dessus, n° 42), l'autre à M. Henri Monjeau (voir le plan ci-dessus, n° 41). Ils se proposent de réparer, d'agrandir la maison de M. Préfontaine et de la mettre ensuite à notre disposition dans le cours de l'été.»

19 avril 1844

p. 22: Décision des marguilliers:

«Les maîtresses, faisant actuellement l'école dans la maison de la fabrique, prendront possession de la maison maintenant en réparation pour en faire un couvent aussitôt que les réparations de l'intérieur seront terminées, et, par le présent acte, la fabrique s'oblige de payer aux dites maîtresses toutes les améliorations nécessaires et indispensables qu'elles seront obligées de faire, pour tenir dans la dite maison une école et un pensionnat.»

4 août 1844

p. 34: Bénédiction du couvent de Longueuil.

20 août 1844

p. 37: «Notre couvent est une maison en pierre brute (mesurant 90 pieds en longueur et 32 en largeur) à deux étages avec rez-de-chaussée et mansardes.

«Au premier étage, à gauche, en entrant, se trouvent le parloir, le réfectoire des élèves et celui des sœurs; à droite, il y a deux classes contiguës. Un escalier, placé en face de la porte d'entrée, conduit au second étage. La moitié du second étage est réservée aux sœurs; les élèves n'y pénètrent jamais, c'est le cloître. On y voit le chapitre, la communauté, le dortoir, une lingerie, une infirmerie et deux cellules. L'autre moitié est à la disposition des élèves [...]

Dans les mansardes qui sont divisées en deux parties, se trouvent notre chapelle et le dortoir des élèves.»

29 septembre 1844

p. 42: «Frappés par l'exiguïté de notre couvent, les marguilliers ont décidé de faire construire un logement en bois, de 40 × 15 pieds, qui nous servira de cuisine. Ils nous autorisent, en même temps, à prendre possession de l'emplacement qu'ils ont acheté de Henri Monjeau, au mois de mars dernier. La maison qui s'y trouve deviendra notre buanderie, le hangar recevra nos grains et nos provisions.»

29 août 1845

p. 67: Diverses améliorations: «[...] les classes se feront dans une bâtisse en bois qui unit le pensionnat à la maison des externes [...].»

13 novembre 1845

p. 70: Difficultés avec les paroissiens:

« Les paroissiens sont revenus à la charge pour nous céder le couvent qu'ils ont bâti pour nous. Il y mettent malheureusement des conditions qui nous semblent inacceptables. Sur le conseil de M^{re} Bourget, nous leur avons fait des offres qu'à leur tour ils ont rejetées. Cependant M. Brassard nous fait espérer qu'ils finiront par en venir à des conditions plus raisonnables. »

Don de M. Brassard, curé de Longueuil:

« En attendant que ses paroissiens modifient leurs idées, et pour nous engager à ne pas quitter Longueuil, Mr le curé vient d'acheter la propriété attenante à celle de la fabrique et nous en a fait cadeau (voir plan ci-dessus, n^o 43). Nous acceptons ce don généreux avec la plus sincère reconnaissance. »

20 novembre 1845

p. 70: Conditions ajoutées à la donation que nous a faite M. Brassard: « En retour du don qu'il nous a fait, le 13 de ce mois, M. Brassard demande qu'après son décès, les sœurs se chargent de nourrir, d'habiller et de loger dans leur maison, Mlle Marie Sauvé, sa ménagère. Il exige aussi que, s'il vient à mourir avant d'avoir achevé de payer le terrain qu'il nous a donné, le reste de la dette soit à la charge des sœurs. Ces conditions n'avaient pas été stipulées dans l'acte de donation. Le conseil de notre communauté a cru cependant bien faire d'y souscrire. »

4 mai 1846

p. 73: Dons des fabriciens de Longueuil:

« [...] nous avons la joie d'en être venues à une entente amicale avec les notables de la paroisse relativement à la cession du couvent où nous sommes installées. Le succès dépasse même nos espérances. Au lieu de nous faire, comme par le passé, des conditions inacceptables pour les deux propriétés dont nous avons eu la jouissance depuis le 9 du mois d'août 1844, la fabrique nous en fait généreusement cadeau [...] grâce à Marie et à la libéralité des fabriciens de Longueuil, nous voici solidement fixées au sol qui a vu naître notre jeune communauté. »

p. 74: Désormais les doux liens de la reconnaissance nous enchaînent pour jamais à cette paroisse qui, par une si importante donation, devient dès ce jour notre plus insigne bienfaitrice. »

28 mai 1846

p. 74: Bénédiction de la première pierre de la chapelle:

« M^{re} Bourget, assisté des RR.PP. Guigues et Allard, a béni, cette après-midi, la première pierre d'une chapelle qui fera partie de l'aile dont on vient de creuser les fondations. »

10 novembre 1846

p. 90: Achat d'un terrain.

«Nous avons fait l'acquisition d'un terrain (1) attenant à celui qui nous vient de M. le curé Brassard. En achetant cette propriété, nous avons voulu empêcher les séculiers de s'y établir, et nous procurer l'espace dont nous aurons certainement besoin pour agrandir notre pensionnat. Si, en effet, le nombre de nos élèves continue à croître, la maison sera bientôt trop petite pour les recevoir. (1) voir plan - lot n° 44.»

7 janvier 1847

p. 92: Nouvelle installation:

«Nous avons profité du temps des congés pour nous installer dans quelques-unes des salles de l'aile gauche récemment construite. Les classes des pensionnaires et des externes se feront désormais au premier étage de la nouvelle bâtisse, et la plus grande pièce du second étage servira de chapelle provisoire.»

3 septembre 1847

p. 112: Visite de M^r J. C. Prince

«M^r Prince, évêque de Martyropolis, accompagné de plusieurs prêtres, a visité cette après-midi notre chapelle qui sera bientôt terminée. Sa Grandeur doit venir la bénir et en consacrer le maître-autel, le jour de la fête de la Nativité de la sainte Vierge.»

14 septembre 1847

p. 117: Bénédiction de la chapelle et de la cloche:

«L'aile gauche de notre couvent est enfin terminée. Cette bâtisse qui nous a coûté £1046-14-5, est divisée, dans le sens de la longueur, en deux parties, dont l'une, partagée en deux étages, est destinée aux classes des élèves. L'autre, adjacente à l'ancien couvent, est une vaste chapelle.

«[...] M. de la Broquerie et Mme de Rouville, ont été les parrain et marraine de la cloche qui reçut les noms de Joseph-Charles.»

5 janvier 1848

p. 127: M. le curé Brassard est de plus en plus mal disposé à notre égard.

«[...] Il a de plus manifesté son intention d'exiger le paiement de tout ce qu'il nous a avancé. Et preuve que ce ne sont pas là de vaines menaces, il a repris la terre qu'il nous avait donnée l'année dernière et il en réclame la rente [...]»

15 août 1849

p. 164: Don d'un tabernacle:

«Le R.P. Telmon nous a aujourd'hui fait cadeau d'un tabernacle artistiquement travaillé de ses propres mains.»

9 juillet 1850

p. 206: «D'après le conseil de M. L. M. Brassard et de quelques amis dévoués à nos intérêts, nous avons cédé notre propriété de Longueuil avec faculté de réméré à MM. les

Le Couvent de Longueuil

commissaires. Ayant ainsi des titres de propriété, ils pourront obtenir du gouvernement de l'argent avec lequel ils nous aideront à bâtir une autre aile à notre pensionnat.»

2 mars 1851

p. 226: Emprunt:

«Le bon Saint Joseph [...] n'oublie pas de remplir sa charge de premier économe de notre communauté. Nous attribuons à sa bienveillante protection la faveur que nous font les fabriciens de Longueuil en s'engageant aujourd'hui à nous prêter £109 afin que nous puissions ajouter une autre aile à notre pensionnat.»

19 mai 1851

p. 229: Bénédiction de la première pierre du pensionnat:

«Le nombre des élèves et des sœurs est devenu si considérable que notre maison ne nous offre plus le logement nécessaire. Il nous faut en bâtir une autre. C'est pour subvenir aux frais de cette bâtisse que, le 2 mars, nous avons fait un emprunt considérable à la fabrique de Longueuil. M. Brassard, notre supérieur ecclésiastique, et M. Chabot notre chapelain, se chargent de la direction des travaux.»

3 juin 1852

p. 261: Achat d'un terrain:

«Nous avons acheté de M. Augustin Viau un terrain désigné sur le plan du village de Longueuil de 1835 par le n° 45. Il y a sur cet emplacement une boucherie et une écurie dont le voisinage est fort peu agréable. Nous les ferons disparaître et par cette acquisition, notre terrain se trouvera suffisamment agrandi.»

15 octobre 1852

p. 271: Bénédiction et inauguration de l'aile Saint-Joseph:

«Notre nouveau pensionnat que nous désignons sous le nom d'aile Saint-Joseph, a été béni ce soir par notre chapelain, M. l'abbé G. Chabot [...]

Cette construction, en pierre, à trois étages, mesure quatre-vingt-quinze pieds par quarante-huit.

Au rez-de-chaussée, se trouvent la cuisine, le réfectoire des élèves, la buanderie et la boulangerie. Le premier étage est divisé dans le sens de la largeur, par un corridor. À droite, sont la salle de dessin, l'oratoire des Enfants de Marie et la salle de musique, à gauche, les classes des élèves de l'école des commissaires. Le second étage est destiné aux pensionnaires et aux quart-de-pensionnaires; elles y ont trois salles de récréation et deux classes. Le troisième étage est un vaste dortoir pour les grandes élèves. Les petites couchent dans les mansardes.»

Extraits du Registre des délibérations de la Fabrique

Assemblée des marguilliers relative à l'achat d'une maison d'école

14^e feuillet.

«Le dix-sept avril mil huit cent quarante-deux à une assemblée des marguilliers de la paroisse de Saint-Antoine, Baronie de Longueuil, annoncée au prône de la messe du jour et convoquée au son de la cloche furent présents Michel Pattenaude, Toussaint Fournier et Joseph Vincent soussigné, marguilliers de l'œuvre; Pierre Vincent, Michel Marcille, Toussaint Pagé, Charles Trudeau, Charles Duboc, François Trudeau, Jacques Charron, Séraphin Vincent et François Adam, anciens marguilliers, lesquels ayant considéré que la maison d'école appartenant à la fabrique n'était pas suffisamment grande pour le nombre d'enfants qui la fréquentent, ont décidé qu'il était nécessaire d'en acheter une autre et ont autorisé et autorisent par le présent acte les marguilliers de l'œuvre Michel Pattenaude, Toussaint Fournier et Joseph Vincent à acheter la maison actuellement occupée par Alexis Fournier père et d'en passer acte pour et au nom de la fabrique de Saint-Antoine de Longueuil.

«Fait et passé dans la sacristie du dit lieu les jour et an que dessus. Les marguilliers sus-nommés ont déclaré ne savoir signer, excepté Joseph Vincent qui a signé avec nous.»

L. M. Brassard, ptre.

Assemblée des marguilliers relative à l'achat

18^e feuillet

«Ce vingt-six mars mil huit cent quarante-trois à une assemblée des marguilliers de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, annoncée au prône du jour et convoquée au son de la cloche furent présents Toussaint Fournier, Joseph Vincent, Amable Achim, marguilliers de l'œuvre, Antoine Vincent, François Adam, Joseph Vincent, Michel Marcille, Pierre Vincent, Séraphin Vincent, Michel Pattenaude, Laurent Benoît, Toussaint Pagé et Charles Trudeau, anciens marguilliers, lesquels ayant considéré que l'emplacement et la maison achetée l'année dernière d'Alexis Fournier dit Préfontaine étaient trop petits pour former un établissement de filles religieuses, ont décidé unanimement qu'il était nécessaire pour fonder le dit établissement d'un couvent de filles religieuses d'acheter l'emplacement et dépendances d'Henry Monjeau, lesquels emplacements et dépendances sont situés entre le presbytère et l'emplacement acheté l'année dernière d'Alexis Fournier dit Préfontaine, et ils ont autorisé et autorisent par le présent acte les marguilliers de l'œuvre Toussaint Fournier dit Préfontaine, Joseph Vincent et Amable Achim d'acheter le dit emplacement et dépendances et d'en passer acte pour et au nom de la fabrique de Saint-Antoine de Longueuil.

«Fait et passé dans la sacristie du dit lieu les jour et an que dessus. Les marguilliers sus-nommés ont déclaré ne savoir signer excepté Joseph Vincent, marguillier de l'œuvre qui a signé avec nous.»

L. M. Brassard, ptre.

Le Couvent de Longueuil

Assemblée relative au prix de l'emplacement d'Henry Monjeau, le 30 avril 1843

19^e feuillet

«Ce trente avril mil huit cent quarante-trois, à une assemblée des marguilliers de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, annoncée au prône de la messe du jour et convoquée au son de la cloche, furent présents Toussaint Fournier dit Préfontaine, Joseph Vincent, Amable Achim, marguilliers de l'œuvre, Alexis Fournier, Antoine Dubuc, Louis Thuot dit Duval, Antoine Vincent, Séraphin Vincent, Toussaint Pagé, Laurent Benoît, Michel Marcille, Charles Trudeau et Michel Pattenau de anciens marguilliers auxquels les marguilliers de l'œuvre ayant communiqué le prix qu'on leur demandait pour l'emplacement et dépendances d'Henry Monjeau, qu'ils ont été autorisés d'acheter pour et au nom de la fabrique pour former l'établissement d'un couvent, tous les marguilliers sus-nommés, excepté Toussaint Fournier et Alexis Fournier, ont décidé qu'il fallait donner le prix demandé et ont autorisé les marguilliers de l'œuvre de mettre à exécution la résolution passer le vingt-six mars dernier.

«Fait et passé dans la sacristie du dit lieu les jour et an que dessus. Les marguilliers sus-nommés ont déclaré ne savoir signer excepté Joseph Vincent marguillier de l'œuvre qui a signé avec nous.»

L. M. Brassard, ptre.

Assemblée relative aux réparations de la maison d'école et à un emprunt d'argent pour les dites réparations

19^e feuillet (verso)

«Ce dix-huit juin mil huit cent quarante-trois, à une assemblée des marguilliers de la paroisse de Saint-Antoine, Baroie de Longueuil, annoncée au prône de la messe du jour et convoquée au son de la cloche, furent présents Toussaint Fournier dit Préfontaine, marguillier en charge, Joseph Vincent et Amable Achim, marguilliers de l'œuvre, Alexis Fournier dit Préfontaine, Michel Marcille, Antoine Dubuc, Louis Thuot, Toussaint Pagé, Antoine Vincent, Charles Trudeau, Laurent Benoît, Michel Pattenau de anciens marguilliers, lesquels ont autorisé Toussaint Fournier dit Préfontaine, marguillier en charge, d'emprunter pour et au nom de la fabrique l'argent nécessaire pour réparer et augmenter la maison achetée l'année dernière d'Alexis Fournier dit Préfontaine, lesquelles réparations consistent à exhausser la maison d'un étage, faire une autre couverture, percer des ouvertures dans la partie contigue à la maison, qui a servi jusqu'à ce moment de hangar, renouveler les planchers et chassis, faire les chassis et planchers que nécessitera l'exhaussement et acheter tous les matériaux pour les dits ouvrages et pour la sûreté de la somme à emprunter, ils autorisent le sus-dit marguillier en charge d'hypothéquer tous les biens de la fabrique et de donner les sûretés qu'exigera le prêteur. Tout ce que dessus fait d'après la permission et la suggestion de sa grandeur Mgr. Ignace Bourget, évêque de Montréal.

«Fait et passé les jour et an que dessus dans la sacristie du dit lieu. Les marguilliers sus-mentionnés ont déclaré ne savoir signer excepté Joseph Vincent qui a signé avec nous. 3 mots rayés nuls.»

L. M. Brassard, ptre.

Délibération relative au connétable, au couvent et maison d'école

20^e feuillet (verso)

«Ce vingt-un avril mil huit cent quarante-quatre à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux, de la paroisse Saint-Antoine, Baronie de Longueuil, annoncée au prône de la messe du jour et convoquée au son de la cloche, furent présents Joseph Vincent, Amable Achim et Antoine Vincent, marguilliers de l'œuvre, Jean-Baptiste Baillargeon, Laurent Benoît, Joseph Vincent, Charles Trudeau, Pierre Vincent, Michel Marcille, Séraphin Vincent, Antoine Vincent, Michel Pattenaude, anciens marguilliers lesquels ont unanimement résolus:

[...]

2. que le marguillier en charge est autorisé à louer pour une ou plusieurs années la maison et la tannerie achetées l'année dernière des syndics de la banqueroute de MM. Grosbois et Monjeau avec le jardin attenant à la dite maison.
3. que les maîtresses faisant actuellement l'école des filles dans la maison de la fabrique prendront possession de la maison maintenant en réparation pour en faire un couvent, aussitôt que les réparations de l'intérieur seront terminées, et payer aux dites maîtresses toutes les améliorations nécessaires et indispensables qu'elles seront obligées de faire pour tenir dans la dite maison une école et un pensionnat, la dite obligation pour valoir dans le cas où les dites maîtresses seraient obligées de quitter la dite maison au bout d'une ou deux années. [...]
5. que le marguillier en charge est autorisé à permettre à Joseph Gelineau de changer de place l'étable qu'il y a sur le terrain de la maison d'école au chemin de Chambly, attenant à la terre du dit Joseph Gelineau et aussi de jouir du terrain occupé aujourd'hui comme jardin à condition qu'il donne dans son jardin autant de terrain pour l'usage de celui qui occupera la maison. Il fera tout à ses frais et remettra les choses dans le même ordre qu'il les prend aujourd'hui, à la réquisition du marguillier d'abord.»

L. M. Brassard, pre

Délibération relative au couvent

21^e feuillet (verso)

«ce vingt-neuf septembre mil huit cent quarante-quatre à une assemblée des marguilliers de l'œuvre et des anciens marguilliers, annoncée au prône de la messe paroissiale et convoquée au son de la cloche, furent présents Joseph Vincent, marguillier en charge, Amable Achim et Antoine Vincent, marguilliers de l'œuvre. Alexis Fournier dit Préfontaine, Toussaint Fournier dit Préfontaine, Jacques Marcille, Pierre Vincent, Toussaint Pagé, Laurent Benoît, Antoine Vincent, Jean-Baptiste Baillargeon, Michel Pattenaude, Michel Marcille, Charles Trudeau lesquels ont unanimement résolus:

1. qu'ils adhéroient à la demande des sœurs de construire sur le terrain, dont elles ont été mises en possession par la fabrique, une bâtisse de quarante pieds sur quinze pour leur servir de cuisine et de latrine; et enfin une étable pour les animaux, s'engageant les dits

Le Couvent de Longueuil

marguilliers de rembourser les sœurs, comme il a été convenu dans une assemblée précédente, si dans la vente on les oblige de quitter l'établissement dont elles jouissent.

2. que Mr. le Curé prendra, dès ce jour, possession de la maison et dépendances que la fabrique a acquises des syndics de la banqueroute d'Henry Monjeau à la charge par lui de payer, à commencer de ce jour, l'intérêt de tous les argens qu'il sera nécessaire d'emprunter pour liquider les dettes contractées par l'achat et réparations faits pour le couvent, lequel engagement ne lie Mr. le Curé qu'en autant qu'il sera Curé de Longueuil et ce jusqu'à l'extinction des dettes du dit établissement

[...]

«Fait et passé en la sacristie de la sus-dite paroisse le jour et an que dessus. Le marguillier en charge a signé avec nous. Les autres ont déclaré ne savoir le faire. Deux mots rayés nuls.»

L. M. Brassard, ptre.

Compte pour le 1^{er} janvier 1842 au 1^{er} janvier 1843 (extrait seulement les données relatives au couvent)

24^e feuillet

Dépenses:

Relative à l'école

- Allouance de deux maîtres d'école et réparation à la maison d'école	642.14
- Lots et ventes et rentes de la maison d'école	1050.0
- Payé sur la maison Préfontaine	4602.16

Compte pour l'année d'exercice du 1^{er} janvier 1843 et finir à pareil jour 1844 (extrait seulement les données relatives au couvent)

24^e feuillet

De la recette:

- loyer de la maison Monjeau	72.0
------------------------------	------

De la dépense:

- allouance aux maîtres d'école	456.0
- payé sur la maison Monjeau	2241.14
- tribunes, planches pour la maison d'école	144.16
- Alexis Viau pour la charpente du couvent	312.0
- Au même couverture 134 ¹ / ₂ à 1/5	228.10

Le Couvent de Longueuil

- ouvertures 46 par le même	493.4
- 28 jours d'extra par le même	117.12
- Narcisse Trudeau bois de charpente et sable	860.10
- maçons	694.8
- manœuvres	396.18
- chaux et façon du mortier	394.4
- bardeaux et voyage pour...	279.8
- targouttes, équerres, ferrures de portes	282.19
- 100 madriers, 100 plancher et bois pour ouvertures	305.0
- huile, peinture, mastique	159.10
- sciage des soliveaux et charriage	31.10
- vitres	171.12
- 400 morceaux petits bois pour planchers	250.3
- peindre la couverture et les ouvertures du couvent, dépense omise plus haut	74.0

Compte pour l'année d'exercice à commencer le 1^{er} janvier mil huit cent quarante-quatre et finir à pareil jour mil huit cent quarante-cinq

26^e feuillet (verso)

Dépenses:

- Alexis Viau, plancher du couvent, colombage	865.17
- briques 2790 à 2/0 le cent	83.14
- bois pour planchers, portes, plaintes, appuis de chassis	958.6
- Laforce pour crépit, cheminée et autres	1700.16
- Alexis Viau ouvrages faits au couvent	1469.8
- sciage et charriage au couvent par Chaput, Comtois et Chivigne	100.12
- comptes par M. Lecourt pour clous et autres	132.15
- ferrures pour l'intérieur du couvent	99.16
- huile, peinture, thérébentine, vitre, mastiques	79.17
- contrat par Jobin pour la maison Monjeau	30.0
- lavage du couvent	77.0
- crépis de la maison d'école, portes, chassis, mortier, nettoyer, blanchir	126.3
- Antoine Marcille, peindre la maison d'école	300.0
- Vitres à 2 étages du couvent par Antoine Marcille	30.10
- D ^{ne} par Alexis Viau et autres ouvrages	126.0

Le Couvent de Longueuil

- Poser les vitres brisées par la grêle et peindre l'intérieur du couvent	35.0
Dettes passives:	
- sur l'achat de la maison d'Alexis Fournier dit Préfontaine	2592.0
- aux syndics de la banqueroute de MM. Grosbois et Monjeau	6350.0

Délibération relative à des emprunts d'argent

28^e feuillet

-Ce premier juin mil huit cent quarante-cinq à une assemblée des marguilliers de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, annoncé au prône du jour et convoqué au son de la cloche, furent présents Amable Achim, marguillier comptable, Antoine Vincent, Antoine Dalpé, Charles Trudeau, Michel Pattenau, Joseph Vincent, Laurent Benoît, Toussaint Pagé, Jacques Marcille, Séraphin Vincent, Michel Marcille, Toussaint Fournier, Alexis Fournier, Pierre Vincent, Antoine Vincent et Louis Thuot, anciens marguilliers, lesquels ont unanimement autorisés Mr. Brassard, curé de la paroisse de Longueuil d'emprunter pour et au nom de la fabrique les sommes cy-après spécifiés, savoir:

- cent cinquante livres cours actuel pour remettre à la fabrique de St-Athanase;
- cent dix-neuf livres même cour pour deux payemens échus sur la maison Monjeau;
- et quatre-vingt-neuf livres dix chelings même cours pour faire le dernier payement de la sus-dite maison Monjeau, lequel payement sera échu le vingt-huit du présent mois et les sus-nommés marguilliers autorisent le sus-dit curé à rembourser la fabrique de St-Athanase immédiatement et à faire les payements sur la maison Monjeau aussitôt que le jugement de ratification sera obtenu.

-Fait et passé le jour et an au-dessus en la sacristie de la dite paroisse et a signé avec nous le sieur Joseph Vincent, les autres ont déclaré ne savoir le faire.»

L. M. Brassard, ptre.

Compte qui commence au 1^{er} janvier 1845 et fini à pareil jour 1846*

35^e feuillet

Recette:	
- loyer d'Agapit Roussin	216.4
Dépense:	
- Olivier Berthelet intérêts Roussel	468.0

* Extrait seulement les items relatifs au couvent.

Le Couvent de Longueuil

Compte pour l'année d'exercice du 1^{er} janvier 1846 à pareil jour 1847
(Extrait seulement les items relatifs au couvent)

Dépense:

- Salaire de M ^c Goguet	1104.0
- aux héritiers Roussel	1011.0

Compte pour l'année d'exercice du 1^{er} janvier 1847 au 1^{er} janvier 1848*

Dépense:

- ouvrage par Léon Viau	62.14
- part du douaire de Pierre Roussel et intérêts	556.0

Dettes passives:

- dû à Mr. le Curé pour l'emplacement Monjeau	2585.5
- aux héritiers Roussel	1100.0

Et aussi les lots et ventes des deux emplacements qui ont été cédés aux sœurs pour l'éducation.

*Extrait les données relatives au couvent.

Compte pour l'année d'exercice débutant le 1^{er} janvier 1849 au 1^{er} janvier 1850*

Dépense:

- lots et ventes du couvent acc/	720.0
----------------------------------	-------

Etat des affaires le premier janvier 1850:

Dettes passives:

- la fabrique doit à un des héritiers Roussel la somme cinq cent livres ancien cours.

Balance due sur les lots du couvent:

- cinq cent quatre-vingt-seize livres ancien cours.

Lettre envoyée le 25 juillet 1986 à Sœur Claire Laplante
par le directeur des Archives départementales des Deux-Sèvres (France)

Ma Sœur,

Par lettre du 25 juin 1986, une de vos collaboratrices m'a demandé des renseignements sur Louis Briquet, dit Lefèvre, originaire de Longueuil et demeurant à Niort en 1765.

J'ai retrouvé son acte de sépulture dans les registres de la paroisse Notre-Dame de Niort à la date du 12 juin 1768: Louis Briquet Lefèvre, marchand, né paroisse de Sainte-Marie-d'Outreleau, diocèse de Coutances, décédé la veille âgé de 66 ans, époux de Marie-Anne Michelin, demeurant à Longueuille (Canada), en présence de François Clémenson, procureur du roi en l'élection de Niort, et d'André Chatelain, marchand.

Les Archives des Deux-Sèvres possèdent sous la cote E n.a. 1047 un dossier sur Briquet et sa famille, notamment des lettres d'affaires avec ses correspondants parisiens. On y voit qu'il était à Niort depuis au moins février 1764. Son fils est mort à Paris le 6 juin 1766.

Il semble que son notaire à Niort était Louis-René Bion, mais je n'ai pas trouvé son testament dans les minutes de ce dernier.

Je n'ai pas trouvé trace non plus d'un inventaire après décès, ni du compte de succession du 15 novembre 1771. C'était sans doute un acte sous seing privé. J'ai dépouillé jusqu'au 31 décembre 1771 les registres du contrôle des actes sans trouver mention de son enregistrement.

Les scellés apposés sur les meubles et effets de Briquet près sa mort ont été reconnus et levés le 3 décembre 1768 dans la maison de Viard, marchand cafetier, rue du Minage, où il prenait pension et où il est mort, et le 5 décembre dans la maison de Clémenson, où il avait déposé des effets. Marie-Anne Michelin, sa veuve est présente, et le procès-verbal nous apprend que Briquet était venu en France pour faire rentrer des fonds et créances qui lui étaient dus, que, se sentant malade, il avait demandé à sa femme de venir le rejoindre, mais que celle-ci n'était arrivée qu'après son décès, accompagnée de ses filles Marie-Anne et Marie-Françoise et de son gendre, Jean-Baptiste Roussel.

Marie-Anne Michelin est décédée à Niort le 6 janvier 1771, âgée d'environ 50 ans. L'acte de sépulture, du 7 janvier, ne mentionne la présence d'aucun de ses enfants.

Louise Briquet Lefèvre, veuve d'Amable Lafavrie (mort au Canada), s'est remariée à Notre-Dame de Niort le 31 décembre 1771 avec Pierre Violas, directeur des messageries royales à Niort. Le contrat de mariage, passé la veille devant Piet-Rocheteau, notaire royal à Niort, indique que la dot de l'époux (dont les parents sont vivants, le père directeur des messageries à Poitiers) est de 6.000 livres et que les droits de l'épouse (qui a une fille de son premier mariage) s'élèvent à 35.564 livres 3 sols (3 E 474).

Des papiers des Violas-Briquet et de leurs descendants sont conservés aux Archives des Deux-Sèvres sous la cote E n.a. 1222. On y trouve notamment des actes concernant Louis Briquet, des correspondances et pièces relatives à la succession Briquet-Michelon.

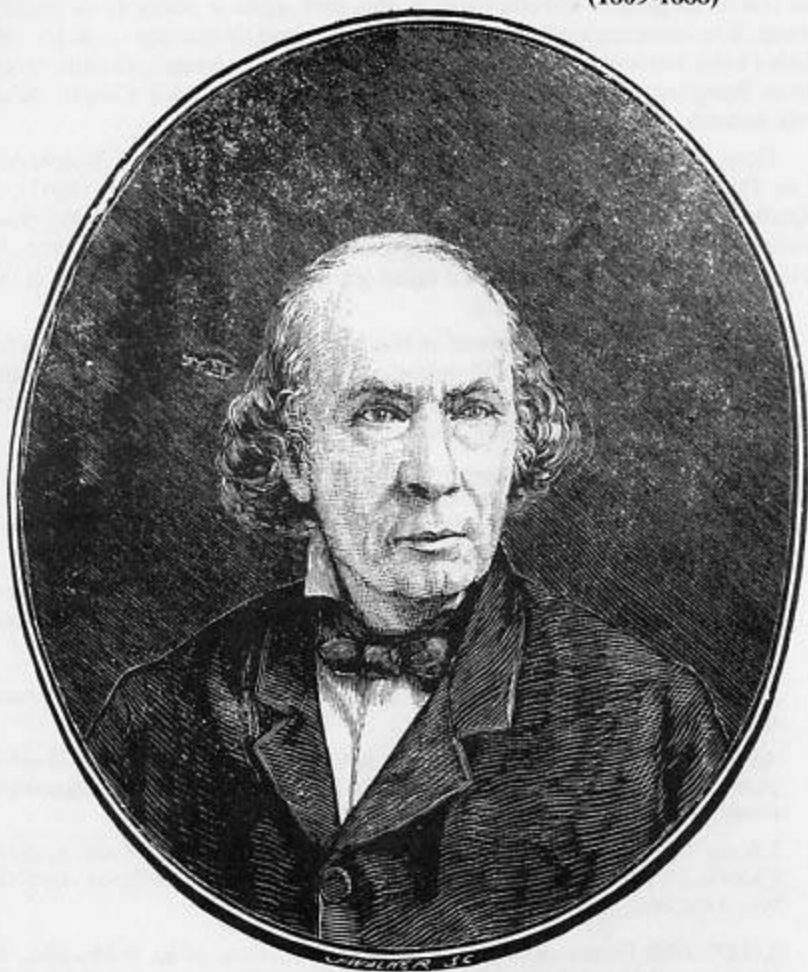
Je vous prie d'agréer, Ma Sœur, l'expression de mes respectueux sentiments.

Le Directeur des services d'Archives
du département des Deux-Sèvres

A. Geoffroy

Victor Bourgeau

(1809-1888)



Gravure sur bois signée J. H. Walker
parue dans Le Bazar, Montréal,
le 18 septembre 1886.

Victor Bourgeau est né en 1809 à Lavaltrie (Québec) d'une famille d'artisans. Son père était charron, c'est-à-dire fabricant de charriots et de charrettes. Ce sera un des oncles de Victor qui lui enseignera son métier de charpentier-menuisier.

Malheureusement on connaît peu de choses sur sa vie entre 1809 et 1851. En 1833, il se marie à L'Assomption avec Edwidge Vaillant; union qui lui apportera une fille et un garçon. Plusieurs années plus tard, après le décès de sa première épouse, il se remariera avec Delphine Viau. Le contrat de mariage de sa première union s'avère fort intéressant pour l'historien car il nous apprend qu'à cette époque Victor Bourgeau ne savait même pas signer son nom puisqu'il n'inscrit qu'une croix comme signature.

Donc en 1833, il est à L'Assomption; en 1839, on le retrouve à Boucherville et en 1842, il s'établit définitivement à Montréal. L'année suivante (1843), les sulpiciens de la ville l'engage pour des travaux de menuiserie à l'église Saint-Patrice. Quelques années plus tard, les paroissiens de Varennes choisiront ses services pour l'agrandissement de leur église (en 1849) et par la suite ce sera le tour de l'église de Repentigny (1850).

Sa profession comme architecte et non plus comme artisan-menuisier se fera officiellement avec le contrat qu'il obtiendra pour la construction de l'église Saint-Pierre-Apôtre (commencée en 1851 et terminée en 1853) à Montréal. Donc après 1851, on peut diviser sa carrière d'architecte en 3 étapes:

1. 1851-1859 Début des engagements et contrats sous la bienveillance de Monseigneur Ignace Bourget, évêque du diocèse de Montréal, comme architecte attiré, pour l'érection, la rénovation ou la remise à neuf d'églises et/ou d'édifices conventuels.

En 1857, M^r Bourget l'enverra en Europe pour qu'il se familiarise avec les divers styles architecturaux et il se rend à Rome pour effectuer des prélèvements et des dessins préparatoires à l'érection de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde de Montréal, réduction de Saint-Pierre de Rome.

2. 1860-1876 Bourgeau s'associe avec Étienne-Alcibiade Leprohon qui sera durant cette période son bras droit.

Alors que la première période est marquée surtout par la construction, cette deuxième partie, elle, est privilégiée pour l'ornement des églises. (Et c'est dans ce domaine qu'il excelle).

L'année 1876 est marquée par la démission de M^r Bourget, entraînant automatiquement une baisse de contrats à Montréal pour Bourgeau et la fin de son association avec Leprohon.

3. 1877-1888 Durant cette époque, Bourgeau travaillera moins à Montréal. Ses activités se déplaceront vers Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières, secteurs desservis par des adeptes de Mgr Bourget et qui désirent perpétuer son travail et sa ligne de pensée.

De plus, à partir de 1882 il commence la construction de la cathédrale de Montréal, construction qui lui prend beaucoup de son temps.

Bourgeau meurt en 1888 après s'être associé de nouveau avec Leprohon à partir de 1880.

Pour bien saisir toute l'importance du rôle joué par Victor Bourgeau comme architecte, nous devons le resituer dans le contexte social de l'époque. Le fait marquant à souligner est la relation étroite entre lui et M^{re} Bourget.

Lorsque Ignace Bourget succède à Jean-Jacques Lartigue en avril 1840, le diocèse de Montréal est érigé depuis quatre ans. L'évêque a de grands projets pour son territoire; il veut ériger de nouvelles paroisses, y faire bâtir des églises, remettre sur pied celles qui en ont besoin, établir de nouvelles communautés religieuses pour les activités d'enseignement et de bienfaisance dont son diocèse a besoin.

Cette expansion entraîne avec elle une régénérescence architecturale. M^{re} Bourget veut des églises exécutées selon son goût, voit à ce que ses curés soient bien établis et que les édifices conventuels répondent aux besoins et aux exigences des nouvelles communautés religieuses comme les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, les Oblats de Marie-Immaculée, les Jésuites, etc. De plus, il doit voir à ce que le tout réponde aux contraintes financières des paroissiens et à l'utilisation d'une main-d'œuvre disponible. Il faut donc construire à peu de frais, de façon simple et sans complication pour les exécutants afin qu'ils puissent facilement suivre les devis. Cependant cette architecture devra refléter la présence bien ancrée du clergé catholique au Québec, présence qui se veut innovatrice et au fait des derniers courants stylistiques européens et américains. Le maître-d'œuvre qui réussira à combler tous ces besoins et toutes ces attentes sera Victor Bourgeau. Après la construction de l'église Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, que l'on dit très réussie dans les différents milieux de l'époque, Bourgeau devient l'architecte attitré de M^{re} Bourget.

Il faut souligner que Bourgeau a œuvré dans deux secteurs architecturaux qui puisent leurs sources à des endroits différents. D'un côté, on retrouve les églises où il est possible de trouver diverses inspirations, quelques-unes locales, d'autres étrangères. Bourgeau devaient les adapter à de nouveaux besoins. De plus, nous sommes à l'époque où le néo-gothique et le néo-baroque font des ravages en Angleterre et en Amérique du Nord. Grâce à des textes, des livres, des gravures, des guides pratiques et des plans qui sont traduits de l'anglais, Bourgeau connaîtra l'existence de ces styles et les transposera à ses réalisations. En fait Bourgeau est beaucoup plus novateur dans ce domaine de la construction que dans celui de l'architecture conventuelle. C'est que la tradition est beaucoup plus ancrée dans ce secteur.

Pour ce type d'édifices, tout part de l'architecture sulpicienne. On adapte le modèle du séminaire du vieux Montréal aux édifices conventuels qu'ils soient hôpitaux, hospices ou maisons d'enseignement. Cette forme d'architecture est basée, elle-même, sur des modèles européens du XVII^e siècle et dont le plan de base est en forme de E. Ce type de plan permet de procéder à des agrandissements sans aucun problème. Bourgeau poursuit tout simplement cette tradition; il travaille avec des formes éprouvées qui sont économiques, pouvant être facilement modifiées et dont l'aspect extérieur (grands rectangles de pierre grise, toit à deux eaux, multiples ouvertures, symétrie, ornementation qui donnent un caractère

distinctif pour l'éducation) est remarquablement homogène et sans histoire puisque on retrouve ces mêmes modèles jusqu'en 1950.

Il est très important de comprendre que le rôle de l'architecte du temps de Bourgeau diffère complètement de celui d'aujourd'hui. Durant le XIX^e siècle montréalais, l'architecture c'est l'utilisation de l'ordre d'architecture. Ce n'est pas la créativité qui importe, mais l'adaptabilité et la flexibilité aux demandes des clients qui comptent. Ainsi le maçon, le menuisier ou le charpentier peut dessiner des plans et s'il connaît le système des proportions et la façon de les reproduire et de les construire avec une certaine expérience, il devient en même temps architecte. Ces éléments correspondent au cheminement de la carrière de Bourgeau qui, en fait, exécuta une architecture de synthèse. Il suivit les deux grands styles de l'époque, soit le néo-gothique et le néo-baroque, et toujours sous les bons auspices de M^{re} Bourget qui voulait créer une certaine homogénéité dans l'ensemble de son diocèse. C'est pourquoi une liaison si étroite s'établit entre ces deux hommes; la carrière de Bourgeau a été en relation directe avec celle de M^{re} Bourget. Car même après le départ de celui-ci, ce seront les évêques de Trois-Rivières et de Saint-Hyacinthe, fidèles à l'ancien évêque de Montréal, qui l'engageront. Tandis qu'à Montréal, la tradition d'un seul architecte disparaîtra avec le successeur de M^{re} Bourget, c'est-à-dire M^{re} Fabre. La relève montréalaise se composera de Napoléon Bourassa, Victor Roy, Adolphe Lévesque et de nombreux autres possédant une véritable formation professionnelle dans le domaine de l'architecture. À Montréal, il ne restera à Bourgeau qu'à décorer la basilique Notre-Dame et à amorcer les travaux de la future cathédrale Marie-Reine-du-Monde dont il ne verra pas l'aboutissement puisque son décès surviendra en 1888.



Imprimé, à titre gracieux, par

 **PRATT & WHITNEY
CANADA**

MEMBRES D'HONNEUR

Marquis Gérard Le Moyne de Sérigny
Baron Raymond-D. Grant de Longueuil
Comte Jacques-Pierre Le Moyne de Martigny
Baronne Chantal de Nora de Bavier de Montenach

MEMBRES BIENFAITEURS

Monsieur Jean-Jacques Boisvert, sergent détective
Madame Lucile Marin Brais
Monsieur Marc Cinq-Mars, architecte
Madame Yollande Boyer Colpron
Madame Céline Doucet
Madame Marguerite La Barre
Monsieur le Juge Marc Lamarre
Madame Reine Lamarre
Monsieur Pierre Lanctot, prêtre
Madame Rita Bourdon de Maisonneuve
Monsieur Georges de Maisonneuve
Monsieur J.-Z.-Léon Patenaude, C.M.
Monsieur Rosario Therrien, trésorier, Ville d'Outremont
Monsieur Jacques Viger, courtier d'assurances

MEMBRES INSTITUTIONNELS

Association des propriétaires du Carrefour des Ancêtres
Les Patriotes du Pays
Société d'histoire Mouillepiep
Société historique de Dorval
Société du Patrimoine de l'Abitibi-Témiscamingue
Société nationale des Québécois, Longueuil

SOCIÉTÉ CORRESPONDANTE

Les Amys du Vieux Dieppe



Bannière réalisée pour la béatification de Marie-Rose Durocher, Rome, le 23 mai 1982.
À droite: maison de fondation de Longueuil. Oeuvre de Alfovino Missori.
(Archives S.N.J.M.)

**HOMMAGE DE LA SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE DE LONGUEUIL
À MARIE-ROSE DUROCHER,
FONDATRICE DES S.N.J.M.**